

Sommaire Echos mars-avril 2006

100 - Vie spirituelle

140 – 8è fiche des Constitutions :

Chapitre VI : Le Gouvernement. Principes généraux et gouvernement général.
(C. 60-71 ; St. 43-52).

Père Alvarez, Directeur Général

150 – Pistes pour la reprise spirituelle : Eclairer le regard

« *Alors Jésus fixa sur lui son regard et l'aima* » (Mc 10,21).

Père Alvarez, Directeur Général

200 – Défis actuels

200 – Introduction

210 - Le phénomène migratoire dans le contexte de la globalisation.

Ses réalités et ses défis.

Madame Rodríguez Pizarro

220 - Migration et charisme vincentien

Père Turati, cm

230 – Témoignage : l'Amour implique la justice »

Sœur Georgia Brezler, Fille de la Charité

300 - Actualité des Provinces

310 - Nominations

320 – Visite des Supérieurs

Mère Evelyne Franc : Visite de la Province d'Irlande

Sœurs Aine O'Brien et Eibhlis Nicuathuas, Filles de la Charité

330 - Témoignage des Sœurs

330 – Province de Curitiba : 2005 ! Année de la Jeunesse vincentienne
Sœur Bernadette Valenga, Correspondante des Echos

331 – Province de Thaïlande : 30^e anniversaire du Centre de soins pour les
descendants des lépreux à Khon Kaen
Sœur Norma Esperas, Fille de la Charité

332 – Province de France-Nord : Lorsque des jeunes d'un quartier difficile se
mettent debout pour en aider d'autres.
Sœur Jacqueline Bichler, Fille de la Charité

340 - Parole des Pauvres

340 - Province Philippines : José, malade du sida m'a évangélisée !
Sœur ???

350 - Nouvelles Brèves

Province d'Autriche : Prix des droits de l'homme pour notre
missionnaire à Madagascar.

500 - Histoire de la Compagnie

500 – *Spécial bicentenaire de la naissance de Catherine Labouré*
Sainte Catherine, la passion de Dieu et des pauvres (suite)
II – Une vocation contrariée et confirmée
III – Une formation personnalisée
Sœur Anne Prévost, Fille de la Charité

Couverture 3 : Bon anniversaire !

Piste pour la reprise mensuelle

" *Alors Jésus fixa sur lui son regard et l'aima* " (l'homme riche) Mc. 10, 21

ECLAIRER LE REGARD

Le regard doit être éclairé par Jésus-Christ, et Jésus-Christ ressuscité. La veillée pascale commence avec le rite de la lumière. L'image de ce feu doit rester sur la pupille pendant toute la Pâques, c'est-à-dire pendant toute la vie. Le chrétien qui a vécu la Pâques et qui a connu Jésus ne peut pas vivre dans les ténèbres, il ne peut pas non plus aller dans la vie avec des cataractes déformantes. Son regard doit être celui du Maître.

Comment était le regard de Jésus ? A travers ses paraboles, nous pouvons comprendre jusqu'à quel point il était attentif et sensible : son regard calme et serein s'arrêtait à contempler les oiseaux du ciel pendant qu'ils construisaient leurs nids; son regard bienveillant de paysan de la haute Galilée qui, depuis tout petit, avait appris à reconnaître les plantes, la menthe, l'anis, le cumin; le regard simple de celui qui a grandi au contact de la nature et qui a respiré l'arôme de la myrrhe et du nard.

L'Écriture Sainte connaît et décrit une large gamme de regards : un regard simple et lumineux réjouit le cœur (cf. Prov. 15, 30); le regard hautain est le reflet d'un cœur orgueilleux (cf. Ps. 101, 5); un regard attentif aux besoins de des frères (cf. Prov. 22, 9). Les Sémites croyaient que, dans l'être humain, il y avait une lumière qui partait du cœur et se projetait vers l'extérieur en passant par les fenêtres des yeux. C'est pour cela que Jésus parle de la "lampe du corps" : *"La lampe du corps, c'est l'œil. Donc, si ton œil est vraiment clair, ton corps tout entier sera dans la lumière ; mais si ton œil est mauvais, ton corps tout entier sera plongé dans les ténèbres. Si donc la lumière qui est en toi est ténèbres, quelles ténèbres y aura-t-il !"* (Mt. 6, 22).

LES DIMENSIONS DU REGARD DE JÉSUS

Le regard vers le ciel. L'une des différences qui existe entre l'être humain et le reste des animaux, c'est le regard : seule la créature humaine lève la tête pour contempler le firmament. Seule la personne cherche en Dieu le sens de son existence.

Jésus a su fixer son regard vers le Père. C'est la conclusion que l'on peut tirer d'une lecture très simple de l'Évangile : par exemple, avant de multiplier les pains, il lève les yeux vers le Père (cf. Mt. 14, 19). Avant de prononcer le mot "*Ephphata*" et d'ouvrir les oreilles du sourd, il contemple un moment le ciel (cf. Mc. 7, 34), etc... Son regard indique la direction dans laquelle les yeux, de celui qui cherche un aliment pour sa vie et des paroles de salut, doivent s'orienter. C'est seulement d'en haut que vient la lumière qui donne un sens à la joie, à la douleur, aux succès et aux échecs, aux trahisons, à la solitude... et à la mort.

Le regard qui arrive droit au cœur. Jésus est un observateur attentif, rien ne lui échappe de ce qui se passe autour de lui. Il a vu le pharisien qui, debout et d'un air arrogant, rend grâce à Dieu de ne pas être comme les autres hommes..., et le publicain qui bat sa coulpe et n'ose pas lever ses yeux vers le ciel...(cf. Lc. 18, 11. 13).

Il observe les personnes qui s'approchent des troncs des aumônes. Ils sont en bronze et ont la forme d'un cône. Les riches laissent tomber leurs monnaies en métal avec une énergie bien calculée pour qu'elles résonnent. Mais son regard ne s'arrête pas sur eux, mais sur une pauvre veuve : "*En vérité, je vous le dis : cette pauvre veuve a mis plus que tout le monde*" (cf. Lc. 21, 1-3). Jésus voit le secret des cœurs et il sait distinguer entre les mirages et la réalité, entre les trésors véritables et la camelote.

C'est un regard pénétrant et plein de miséricorde qu'il lance à Zachée, un petit personnage méprisé par tous..., sauf par Jésus. Quand il arrive là où Zachée est grimpé, le Seigneur lève les yeux et lui dit : "*Zachée descends vite : aujourd'hui il faut que j'aille demeurer chez toi*" (Lc. 19, 5). Le détail est bien significatif : le regard de Jésus va du bas vers le haut. La situation la plus haute appartient, en droit, au pécheur, au pauvre. Nous qui suivons les traces de Saint Vincent, nous le savons bien : celui qui va aider le pauvre doit être revêtu d'humilité. Selon la logique de l'Évangile, celui qui est le point de mire, c'est le marginalisé, le pauvre, celui qui n'a rien fait d'autre dans sa vie que des choses ratées. Jésus, le Maître et le Seigneur se considère comme son serviteur (cf. Lc. 19, 1-10). Qu'est-ce que les pharisiens, les justes ont obtenu en considérant Zachée de haut en bas ? Avec leurs condamnations catégoriques, avec leurs mépris, il s'est obstiné.

LES YEUX DE JESUS

Des yeux qui savent voir. Voir c'est plus que regarder. La personne superficielle regarde la forêt mais ne voit pas les arbres, elle regarde les gens mais elle ne voit pas les personnes. Les psychologues ont constaté que notre "vision" est sélective : nous ne voyons pas tout, nous ne voyons que les choses et les personnes que nous voulons voir. Par contre, Jésus voit tout : les lys des champs, le grain de blé, la femme qui bouleverse toute la maison jusqu'à ce qu'elle retrouve la drachme perdue. Son regard n'est jamais dans le vide; c'est toujours un regard accueillant. L'explication est très simple : il aime tout. Sa relation, avec tout ce qui a été créé, est bienveillante.

Des yeux qui savent comprendre. Comprendre c'est plus qu'accueillir; c'est accueillir avec respect, avec estime. Pourquoi la "pécheresse publique" ose-t-elle se présenter chez un pharisien et se mettre aux pieds du rabbi de Nazareth (cf. Lc 7, 36-50)? La haine et le mépris des gens bien l'avaient rendue indifférente à tout et à tous. "*Tu vois cette femme ?*", demanda Jésus au pharisien qui, peut-être l'avait souvent regardée, mais ne l'avait jamais "vue". Le regard de Jésus est tel que les gens se sentent accueillis.

Des yeux qui savent communiquer. Regarder c'est établir un contact. Pour établir un premier contact avec une personne, nous avons besoin de voir ses yeux. Regarder les yeux de quelqu'un c'est comme si on frappait à une porte. Quand quelqu'un appelle, nous pouvons réagir de différentes manières : par la peur, par l'indifférence, par la fatigue, par des préjugés, par la joie, par l'enthousiasme... Deux disciples de Jean Baptiste demandent à Jésus : "*Maître, où demeures-tu ?*". Leurs yeux se rencontrent et ils demandent à aller chez lui. "*Venez et voyez*", répond-il. L'évangéliste note : "*Ils l'accompagnèrent, ils virent où il demeurerait, et ils restèrent auprès de lui ce jour-là*" (Jn 1,35-39). Un échange de regards modifie radicalement la vie de deux personnes.

A partir de toutes ces données évangéliques, le regard de Jésus va en direction des pauvres. Le regard du Père, dans toute l'Écriture Sainte, a la même orientation. Le regard de Saint Vincent va dans le même sens.

(cf. F. ARMELLINI – G. MORETTI, *Un portrait de Jésus*)

POUR L' ORAISON PERSONNELLE ET L' ECHANGE

- Méditation de ces passages évangéliques: Mc. 12, 41-44 et Mc. 10, 46- 52
- Comment est-ce que je regarde les personnes que je dois servir et celles avec qui je communique ? Les Sœurs de ma communauté ?
- Que manque-t-il à mon regard pour qu'il ressemble à celui de Jésus ou à celui de Saint Vincent ?

Père Javier ÁLVAREZ, cm
Directeur général

Défis actuels

Introduction

Dans ce numéro, le chapitre « Défis actuels » propose des extraits de deux autres interventions données au cours de la Session des migrants. La première conférence présente une réflexion sur le phénomène migratoire dans le contexte actuel de la globalisation ; la seconde approfondit le même thème à la lumière du charisme vincentien.

L'immigration est un des phénomènes actuels importants sur le plan mondial avec des conséquences énormes pour la vie de millions de personnes. Les migrants sont ceux qui laissent leur terre, de gré ou de force, à la recherche d'une vie meilleure. Aujourd'hui, disent les experts, ils sont 175 millions. Selon une prévision démographique, ils seraient 230 millions en 2050. Sur ce phénomène, se greffent des activités criminelles et illicites profitant de l'émigration clandestine que l'Organisme International des Migrants (OIM) ne peut contrôler.

Pour comprendre et intervenir efficacement dans les situations de pauvreté produites par le processus migratoire actuel, nous devons les situer dans le contexte global des conditions de vie socio-économiques et politiques.

Dans la première conférence, Madame Rodriguez Pizarro partage son expérience de rapporteuse spéciale de l'ONU pour les droits de l'homme migrant. Dans la perspective des réalités et des défis du phénomène migratoire, elle présente des lignes concrètes pour travailler en Eglise avec la Pastorale des Migrants.

La deuxième conférence du Père Turati, Prêtre de la Mission de la Province de Turin, nous invite à nous interroger sur ce phénomène à partir de notre charisme afin d'écouter et de prendre en compte diverses sollicitations des migrants.

Les défis actuels

Madame Rodríguez Pizarro

Le phénomène migratoire dans le contexte de la globalisation. Ses réalités et ses défis.

Je m'adresse à vous en tant que « rapporteuse spéciale pour les Droits de l'Homme des migrants », cette charge faisant partie du système de protection et de promotion des Droits de l'Homme de l'ONU. Mon travail consiste à examiner les moyens nécessaires pour surmonter les obstacles à la protection pleine et effective des droits des migrants. Entre 1999 et 2005, j'ai reçu des informations de toutes les sources pertinentes sur les violations des droits de l'homme des migrants partout où elles se produisaient, j'ai fait des recommandations pour porter remède à ces situations, j'ai favorisé l'application de la législation en vigueur sur cette matière, j'ai recommandé des mesures pour éliminer les violations des droits des migrants et, lorsque j'ai considéré qu'une situation déterminée avait besoin d'une enquête sur le terrain, j'ai réalisé des visites *in situ*, avec l'invitation préalable du Gouvernement du pays.

Je désire mettre toute mon expérience au service de l'Eglise et de ses différentes organisations. Il est indispensable d'avoir une bonne information sur la réalité du phénomène migratoire dans le contexte de la globalisation pour comprendre les défis qui se présentent actuellement, quand il faut agir pour la défense des droits des migrants dans le monde.

I - LA REALITE DU PHENOMENE MIGRATOIRE DANS UN MONDE GLOBALISE

La migration est un phénomène indissociable du contexte de la globalisation. En effet, presque tous les pays, pour une raison ou pour une autre, sont confrontés de nos jours à l'irruption du phénomène des migrations dans la vie sociale, économique, politique et religieuse. Selon des statistiques de l'année 2003, fournies par l'Organisation Internationale de la Migration (OIM), 175 millions de personnes vivent hors de leur pays natal. Parmi celles-ci, près de 158 millions sont des migrants, à peu près 16 millions sont des réfugiés et 900 000 des demandeurs d'asile.

J'ai identifié plusieurs raisons à cette migration : les catastrophes naturelles, les conflits internes, l'instabilité économique et la pauvreté, le chômage, l'éclatement des familles, l'inégalité des sexes, la violence dans la famille, l'exclusion sociale. Le plus souvent, ce phénomène est le fruit d'une décision libre des personnes, motivée par des objectifs économiques ou culturels.

Discrimination et xénophobie.

Ce phénomène prend racine dans un nationalisme exacerbé. La marginalisation des populations migrantes ou des croyants de religion non chrétienne existe dans de nombreux pays. Les mouvements de réfugiés augmentent en nombre, s'ajoutent aux flux migratoires dans des sociétés où se croisent les ethnies, les peuples avec leurs cultures différentes.

Les migrants sont confrontés au danger des réseaux transnationaux du crime organisé. Ils ne savent pas les dangers qui les guettent en émigrant en-dehors des lois et ne connaissent pas les démarches légales qui leur permettraient de voyager en toute sécurité.

La traite des personnes et le trafic illicite des migrants

Dans la perspective des droits des migrants, il est important de parler de deux points dans le contexte international : la traite des personnes et le trafic illicite des migrants. Dans son article 3, le "Protocole concernant la *traite des personnes*, surtout les femmes et les enfants", affirme que la traite des personnes recouvre : le transport, la réception de personnes, en ayant recours à la menace ou d'autres formes de contrainte, et la remise d'argent. Cet article est complété par la "Convention des Nations Unies contre la Délinquance Transnationale Organisée".

D'autre part, l'article 3 du « *Protocole contre le trafic illicite de migrants par terre, air et mer* », complété par la Convention, définit le trafic comme le fait d'en tirer un avantage financier ou un autre avantage matériel, l'entrée illégale d'un étranger ou d'un non-résident sur le territoire d'un Etat partie. Ce passage illicite des frontières facilite l'expansion de la traite au plan international.

Selon des données de l'OIM, environ 700 000 personnes sont victimes de la traite dans le monde. Les femmes, les jeunes, les enfants sont particulièrement visés par ces réseaux du crime international organisé.

Il est très difficile de localiser les migrants qui se servent des moyens de migration irrégulière. Ces personnes ont recours aux réseaux du trafic pour obtenir des passeports ou de faux visas, ce qui les place en situation à haut risque ou exposés à des violations sévères de leurs droits.

Malheureusement, le crime transnational organisé fonctionne avec une grande mobilité au niveau international et bénéficie souvent d'impunité dans le contexte de migration internationale.

Les femmes migrantes

Les femmes migrantes sont à peu près 50% de la population qui envoie de l'argent à leur pays d'origine. En Asie, les femmes constituent la majorité des travailleurs à l'étranger.

Le problème de la violence contre les femmes migrantes est très important. Les employées de maison, par leur double marginalisation en tant que femme émigrée, se trouvent facilement dans une situation de grande vulnérabilité par rapport aux abus, aussi bien dans le domaine domestique que sur le marché du travail. Dans beaucoup de pays, un grand nombre de femmes sont esclaves de l'industrie du sexe. Un grand nombre d'entre elles sont mineures.

Les mineurs(res) non accompagnés(ées).

Dans mon travail, j'ai détecté trois situations très préoccupantes par rapport aux mineurs non accompagnés. Premièrement, la *détention*, deuxièmement, *l'expulsion* aux frontières internationales, troisièmement, la situation paradoxale des fils de migrants nés sur son territoire comme des nationaux, mais n'ayant *pas le droit de vivre légalement avec ses parents dans son pays*.

L'article 2 de la Convention sur les Droits de l'Enfant établit que : " *Les États parties s'engagent à respecter les droits qui sont énoncés dans la présente Convention et à les garantir à tout enfant.* »

La détention administrative

Les fondements juridiques de la détention administrative des migrants sont souvent trop vagues et imprécis. Les migrants eux-mêmes ne connaissent pas leurs droits et ne bénéficient donc pas des aides d'interprètes ou d'avocats. Fréquemment, les migrants sans papiers privés de liberté ne reçoivent pas d'assistance et de protection légale, médicale, sociale et psychologique appropriés ni des institutions des pays d'accueil ni de leurs représentants consulaires.

Les migrants sont privés de liberté sans qu'on tienne compte de leurs antécédents personnels ou de leur condition. Les victimes de la traite des personnes sont considérées comme des délinquants, elles sont arrêtées ou déportées pour des infractions ou des délits commis comme conséquence inévitable des violations qu'elles ont supportées. Souvent, il n'existe pas de dispositions spécifiques relatives à la détention d'enfants et d'autres groupes vulnérables, ce qui permet leur détention dans des conditions qui, fréquemment, violent leurs droits fondamentaux et nuisent à leur santé physique et morale.

Refuge et migration

Les lignes et les distinctions entre les migrants et les réfugiés deviennent de plus en plus diffuses quand nous nous trouvons en face de la problématique de centaines de milliers de personnes qui arrivent au pays de destination, qui sollicitent un statut de réfugiés qu'on ne leur accorde pas. Ces personnes sont désemparées, dans une situation de migration irrégulière ou bien souvent dans la clandestinité.

II - RENFORCER LA PASTORALE DES MIGRANTS

Il est important que la Pastorale de la mobilité humaine continue son travail d'aide aux migrants, surtout en ce moment où la xénophobie et le racisme menacent des millions d'êtres humains.

PROMOUVOIR LA PASTORALE DE LA MOBILITE HUMAINE AU SEIN DE L'EGLISE.

Le dialogue œcuménique et interreligieux, les initiatives communes, les visites pastorales et la coopération solidaire entre les différentes Eglises du monde devraient s'intensifier pour défendre les droits des migrants, aussi bien au niveau national, qu'au niveau régional et international.

La présence importante de migrants chrétiens nécessite une meilleure compréhension réciproque entre l'Eglise catholique et les Eglises non catholiques. le Concile Vatican II nous invite à cultiver les valeurs communes et à respecter les diversités sans renoncer aux principes chrétiens.

Au sein de l'Eglise Catholique, il est indispensable de promouvoir **la connaissance et la visibilité de la mobilité humaine**, le respect des différences de toute nature : religieuse, culturelle, sociale. Il faut percevoir et faire connaître les différences non comme des carences ou des situations d'infériorité. Dans ce sens, on doit reconnaître la spécificité de l'apport des migrants dans les sociétés qui les reçoivent.

Des moments importants de cet effort œcuménique peuvent être, par exemple, les grandes fêtes liturgiques des différentes confessions, les Journées mondiales pour la paix, celles en faveur des migrants et des réfugiés, la semaine annuelle de prière pour l'unité des chrétiens.

ANTICIPER LA MIGRATION IRRÉGULIÈRE, S'OCCUPER DES MIGRANTS ET LES AIDER A RETOURNER AU PAYS.

Lorsque vous travaillez au service des migrants, il est important de :

- Anticiper la migration irrégulière. Il s'agit de prévenir et d'informer, dans le pays d'origine, des réalités et des conséquences de la migration irrégulière.
- S'occuper des migrants dans les pays de transit et dans les pays de destination.
- Aider les populations migrantes à retourner dans leur pays.

1 – Anticiper la migration irrégulière dans le pays d'origine.

- Prévenir des réalités et des conséquences de la migration irrégulière. Informer à partir de documents signés par les pays, au niveau régional et international en matière de défense des droits de l'homme.
- Organiser des sessions sur les droits de l'homme pour donner des éléments de jugement et d'action.
- Sensibiliser les moyens de communication. Les faits et les images donnent des informations pas toujours exactes sur les situations économiques dans d'autres parties du monde. Le manque d'information correcte et appropriée dans les pays d'origine est un facteur qui renforce le risque de migration irrégulière.

2 - S'occuper des migrants dans les pays de transit et les pays de destination.

Aider les migrants sans papiers pour qu'ils régularisent leur statut migratoire, en demandant le concours d'interprètes, de conseillers légaux ou d'autres personnes en capacité de les défendre.

S'occuper plus particulièrement des groupes vulnérables dans le contexte de la traite des personnes et du trafic des migrants, ainsi que des diverses formes de discrimination qui existent contre eux, en agissant en collaboration avec les organisations de la société civile, aussi bien sur le plan local qu'au niveau international.

3. Aider les migrants à retourner au pays

Intervenir pour le droit des migrants à vivre avec leur famille afin que le groupe familial et affectif ne disparaisse pas.

Nous sommes témoins d'événements dans lesquels des milliers de personnes, hommes, femmes et enfants meurent dans leur tentative de fuir la pauvreté, la guerre et la faim. Nous sommes en face d'un phénomène qui se répète tous les jours pour des millions de migrants qui attendent et méritent une protection entière de leurs droits de l'homme.

Madame Rodriguez Pizarro

Père Turati, cm

Migration et charisme vincentien

INTRODUCTION

Nous limitant à notre sujet par rapport au charisme vincentien, entendu justement comme un don particulier de l'Esprit pour le bien de l'Eglise et du monde, il me semble important de saisir un double niveau d'engagement dans lequel ce charisme peut représenter pour l'Eglise et le monde moderne un témoignage valide : en effet, le charisme vincentien s'exerce, non seulement comme service mais surtout en tant que promotion d'une culture de solidarité.

La réciprocité est, à côté de la solidarité, un autre grand principe de la doctrine sociale de l'Eglise auquel le charisme vincentien peut apporter une précieuse contribution, soit au niveau pratique soit au niveau culturel. La solidarité n'engage pas seulement le groupe ou le pays qui accueille, mais aussi celui qui est accueilli. Son but n'est pas simplement l'assistance de l'autre, mais la croissance des uns et des autres.

Dans une première partie, je m'efforcerai de mettre en évidence les formes sous lesquelles, nous, vincentiens, pouvons traduire concrètement les directives de l'Eglise universelle dans le cadre du phénomène migratoire. Nous chercherons comment, à la lumière du charisme, passer d'une situation conflictuelle à une situation de solidarité.

Dans la deuxième partie, je présenterai quelques données recueillies à partir de réponses à un questionnaire envoyé à quelques Filles de la Charité qui travaillent au service des migrants.

I - LE CHARISME VINCENTIEN AU SERVICE DE LA SOLIDARITE

Les situations de conflit qui caractérisent le monde d'aujourd'hui exigent, non seulement une révision des structures et des lois mais aussi un changement de mentalité. La vie commune avec les personnes de races et de cultures différentes peut être une occasion de croissance, non seulement pour les migrants mais aussi pour celui qui les accueille. Cependant elle peut être aussi un motif de conflit ou même de régression, par les attitudes d'indifférence qu'elle peut susciter à l'égard de leurs valeurs morales et religieuses. C'est ici que se situe le service que notre charisme peut rendre à l'Eglise et au monde d'aujourd'hui.

Le Service éducatif

Le vincentien qui s'engage à aider concrètement les migrants est appelé aussi à participer à son intégration à la vie en société. Il s'agit d'un devoir d'éducation par lequel on s'éduque mutuellement, valorisant les richesses de chacun. De cette manière, nous devenons plus humains, à l'image de la Trinité.

Eduquer à l'identité, au dialogue et à la solidarité

Puisque chaque personne a son histoire, sa culture, ses propres relations parentales, amicales, raciales religieuses, éduquer une personne signifie l'aider à croître dans sa propre identité historique et culturelle (cf. *Gravissimum educationis*, n°1). Dès lors, l'éducation se réalise constamment dans un rapport personnel d'écoute et de dialogue.

Comme l'a rappelé Jean-Paul II à Jakarta en Octobre 1989, il y a différentes formes de dialogue : le dialogue de la vie, des actions, de l'expérience religieuse, du partage avec les autres du don de la connaissance de la vérité révélée (cf. Jean-Paul II, l'Observatore Romano du 11 Octobre 1989, p. 6)

« Ce n'est pas seulement le dialogue en parole, mais aussi en geste : ce n'est pas seulement l'identité attestée, mais aussi celle manifestée par la vie, et le comportement ». (Commission C.E.I. « Justice et Paix », Note pastorale du 25 mars 1990, n° 32)

Il s'agit d'un cheminement lent, difficile et progressif : (ib. n°33)

Les lieux dans lesquels, comme vincentiens, nous pouvons nous engager à vivre notre charisme au service des personnes immigrées dans cette perspective de construction d'un monde plus solidaire, sont variés et nombreux.

L'Ecole

C'est le lieu idéal pour préparer les jeunes à vivre dans une société multiculturelle qui est en train de surgir aujourd'hui, en les éduquant à la solidarité. N'ayant pas une longue histoire personnelle ni des rôles sociaux particuliers, ils sont plus disponibles que les adultes à la rencontre avec leurs contemporains, indépendamment de leur race, surtout si les éducateurs savent les accueillir tous avec une égale attention et favoriser un climat de fraternité. (ib. n°37).

Les moyens de communication sociale

Des nouvelles formes de vie sont en train de se répandre de par le monde au moyen des *mass-media*. Aujourd'hui nous ne pouvons pas considérer ces moyens, en particulier l'internet, comme étant réservés à quelques uns : ils rejoignent partout les personnes et les peuples et créent une culture et une mentalité nouvelles.

A l'occasion de l'inauguration du site de la famille vincentienne, le Père Maloney nous encourageait tous à utiliser ce moyen de communication au service de la mission.

Certainement un homme comme saint Vincent n'aurait pas renoncé à l'emploi de cet instrument pour ses fins apostoliques.

Les services d'accueil et de charité

C'est le domaine où notre charisme prend une forme plus traditionnelle. A travers ces services, nous construisons avec d'autres un monde plus fraternel. Tous les services sont aussi des lieux privilégiés pour l'éducation à la justice et à la solidarité.

II - CHARISME VINCENTIEN ET IMMIGRATION DANS L'EXPERIENCE DE QUELQUES FILLES DE LA CHARITE

A partir de l'analyse des réponses de quelques Filles de la Charité à un questionnaire au sujet du service des migrants, je tire les conclusions suivantes :

- 1.** Les Sœurs, engagées sur le terrain ou au niveau institutionnel, sont toutes conscientes qu'aujourd'hui le phénomène migratoire interpelle directement leur charisme.
- 2.** Un tel charisme prend donc une surprenante actualité au regard d'une des plus grandes formes de pauvreté de notre temps, celle justement qui est produite par le phénomène pesant des migrations au niveau mondial encore aggravé dernièrement par le processus de globalisation où tous les pays, riches et pauvres, sont impliqués.
- 3.** Les valeurs du charisme mises en relief par la réalité du processus migratoire ne sont pas seulement celles de répondre immédiatement aux besoins primaires des migrants mais plutôt d'avoir conscience d'agir pour la défense de leurs droits et de leurs devoirs afin de les rendre participants de leur propre promotion humaine.
- 4.** Les motivations qui poussent une Fille de la Charité à s'engager au service des migrants sont multiples : ils sont relatifs à sa foi en Jésus-Christ, à son enracinement dans le cheminement de l'Eglise universelle et locale et, bien sûr, à sa vocation de servir corporellement et spirituellement les pauvres (cf. C. 8 ; C. 28.).
- 5.** Les actions les plus conformes aux besoins des migrants sont des interventions de type immédiat (réponse aux besoins de nourriture ou de vêtements). Toutefois, ils s'insèrent dans une vision plus large qui est de rendre les personnes autonomes et de les aider à s'insérer dans le pays qui les accueille.
- 6.** Les compétences demandées aujourd'hui aux Soeurs pour ce type de service sont nécessaires. Il faut une réelle préparation avec une formation psychologique, sociologique, juridique et éthique (cf. Doctrine sociale de l'Eglise).
- 7.** Au niveau institutionnel, les Soeurs sont conscientes de l'engagement à assumer face aux nouvelles formes de pauvreté liées à ce processus migratoire. La dimension internationale de la Compagnie est un privilège pour faire face à cette question mondiale.
- 8.** Les ressources des Sœurs sont variés : économiques, culturelles, humaines. La Compagnie peut favoriser des échanges entre les Sœurs provenant de différents pays ou Provinces.
- 9.** Une des limites de la Compagnie, c'est de dépasser son autonomie interne pour collaborer davantage avec les ONG, des associations ecclésiales et civiles.
- 10.** L'objectif de l'évangélisation des personnes provenant d'autres cultures et religions est le plus délicat, le plus difficile et aussi le plus important. Le service des pauvres comprend la dimension corporelle et spirituelle. Les migrants demandent surtout une aide matérielle. Mais la Fille de la Charité porte aussi le souci du spirituel. Certes l'évangélisation doit se faire d'une manière humble, sur la base d'une pastorale de dialogue et une recherche constante des « semences du Verbe » déjà présentes. En plus du respect et de l'attention à avoir envers les traditions et les cultures des migrants, nous sommes appelées à évangéliser par la charité,

témoigner de l'Évangile de l'Amour et de la Paix, annoncer Jésus-Christ explicitement là où c'est possible, toujours par la vie. (cf C.24b).

La question de l'évangélisation est au centre de la récente Instruction pontificale « *Erga migrantes caritas Christi* » (2004) dans laquelle une grande attention est portée aux églises orientales. « *Pour répondre d'une manière plus adéquate aux particulières exigences de ces fidèles immigrés orientaux, aujourd'hui toujours plus nombreux, il faut mettre sur le même plan l'Église latine et l'Église orientale. Non pour une question de facilité, suggérée par l'augmentation constante des migrants de rite oriental, mais pour la question de dignité égale entre les deux Églises qui reconnaissent à l'unique Église catholique, même dans un contexte migratoire, le droit de respirer à deux poumons* ». (N°55-56...)

La question des relations avec les musulmans est particulièrement difficile. Notre devoir de croyants à dialoguer avec les musulmans est réaffirmé avec force et continuité par l'Église. Jean-Paul II déclarait : « *Le devoir qui nous attend est de promouvoir une culture du dialogue Je suis convaincu que l'intérêt croissant pour le dialogue entre les religions représente un des signes actuels d'espérance de cette dernière partie du siècle. Il faut donc continuer. Une plus grande estime réciproque et une confiance croissante doivent conduire, au nom de la famille humaine, à une action commune encore plus efficace et coordonnée* ».

Face à la réalité de l'islam en Europe, l'Église n'a pas d'autres possibilités que celle d'un dialogue sincère, et elle doit mettre tout en œuvre pour l'instaurer et le faire progresser de toute manière, sans naïveté ni préjugés.

Conclusion

« *Les migrations font partie intégrante de la vie de l'Église, elles en expriment bien l'universalité, elles en favorisent la communion, elles influent sur sa croissance. Les immigrations offrent donc à l'Église l'occasion historique de vérifier ses principales caractéristiques* » (cf . l'Instruction pontificale *Erga migrantes caritas Christi* 1^{er} mai 2004, n° 97).

Notre vie de charité devient le témoignage de notre don de nous-mêmes pour vivre l'accueil, le dialogue, la solidarité, la promotion humaine, la communion. Toutes ces valeurs chrétiennes et vincentiennes semblent mises à l'épreuve des migrations. Il s'agit de prendre en compte :

- **les situations difficiles de type négatif** : les déséquilibres internationaux, les causes de l'immigration, le sort dramatique de nombreux réfugiés et demandeurs d'asile, le problème des femmes et des mineurs sujets à des trafics ignobles, les différentes formes d'intolérance, de xénophobie et de racisme, la grande masse des clandestins, le travail au noir, les politiques à tendances restrictives...

- **les situations de type positif** : le développement d'une culture de l'accueil, l'engagement du volontariat, l'éducation à l'universel...

- **les situations de type ambivalent** : l'issue de la globalisation dépendra de la manière dont nous allons gérer ce phénomène... Elle sera un motif soit de progrès, soit de division et de conflit.

De toutes manières, nous sommes appelés à nous engager et à être des artisans de l'histoire, afin qu'elle devienne une histoire du Salut, guidée par l'Esprit de Dieu malgré ses contradictions. Optimisme et sens de la responsabilité doivent nous accompagner, en ces moments d'expérience humaine particulière représentée par ces migrations massives. L'homme est continuellement en route, il l'est avec d'autres et parmi d'autres. Nous sommes tous en chemin : notre patrie céleste est ailleurs et chacun de nous est en mutation permanente dans sa propre personne.

Au cours de cette marche, nous avons des modèles auxquels nous pouvons nous y référer. Nous sommes porteurs d'une espérance et d'un témoignage qui est notre charisme même et notre service pour l'Eglise et pour le monde. Croyant à la paternité de Dieu envers chaque homme, nous croyons aussi à la présence et à l'action de l'Esprit dans l'histoire ; enfin, nous reconnaissons en chaque pauvre le visage de Jésus-Christ (cf. Mt. 25. 31-46), nous voyons en chacun un prochain à aimer, spécialement s'il est blessé (cf. Lc. 10. 29-37).

Père Giuseppe TURATI, c.m.

Témoignage “Défis actuels”
Province d'Albany, New York

« L'Amour implique la justice » (St Vincent de Paul)

Après avoir terminé d'écrire cette réflexion que je vais vous partager, je me suis rendue compte que je n'avais pas mis de titre. Finalement, j'ai retenu les paroles de saint Vincent citées dans la Constitution C.24 “ l'amour implique la justice ”. Dans le même paragraphe, il est écrit que nous “ plaidons la cause des défavorisés qui n'ont pas la possibilité de faire entendre leurs appels et connaître leur aspirations légitimes ”. N'est-ce pas là une bonne description de la mission que nous vivons au service des migrants.

C'est, pour moi, un privilège de pouvoir vous partager mon service auprès des réfugiés, des migrants et des demandeurs d'asile politique. Même si je suis avocate de profession, je vous rassure tout de suite en vous disant que c'est un partage de ma vie de service depuis une vingtaine d'année et non un exposé juridique.

J'ai commencé à servir les pauvres en tant qu'enseignante. Puis, j'ai travaillé une dizaine d'année en pastorale au Venezuela. Revenue aux Etats-Unis, une de mes amies m'a parlé du problème des réfugiés et de leurs besoins.

Au service des Réfugiés

En 1984, je me suis engagée dans un organisme diocésain pour l'intégration des réfugiés à New Jersey. La Convention de Genève de 1951 définit les réfugiés comme “ toute personne vivant en dehors de leur pays, qui ne veulent pas ou ne peuvent pas y retourner par crainte de persécutions fondées sur la race, la religion, la nationalité, l'appartenance à un groupe social particulier ou l'opinion politique ”.

Avant l'entrée légale des réfugiés aux Etats-Unis, on leur accorde un statut qui leur donne droit aux aides du Gouvernement. Et moi, je suis chargée de leur chercher du logement, du mobilier et des vêtements. Une fois arrivés, je les aide à envoyer leurs enfants à l'école, encourager les adultes à s'inscrire aux cours d'anglais et à trouver un emploi, superviser les soins médicaux, leur donner des conseils pour s'adapter à un nouveau mode de vie et une culture étrangère. Etre en contact avec des cultures différentes est une expérience à la fois éprouvante mais aussi merveilleuse. Dans une même journée, un Vietnamien s'incline devant moi, un Polonais me baise la main et un Mexicain m'embrasse. Parfois je me pose la question avec humour : “Dans quel pays suis-je donc ? ”

Je suis plus particulièrement au service des personnes venant d'Afghanistan, d'Iran, de Pologne, mais surtout des Vietnamiens. Vous vous souvenez des “boat people” après la chute de Saïgon. Beaucoup périrent en pleine mer, en raison des bateaux inappropriés. Sœur Michelle Nguyen, de ma Province, a fui son pays dans ces conditions terribles. Aujourd'hui, elle est au service d'un groupe de réfugiés à Utica, une petite ville de l'Etat de New York, qui a ouvert ses portes et son cœur aux réfugiés, une situation particulièrement extraordinaire dans notre pays. Récemment, on a publié un article sur cette ville dans un magazine du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

Je me souviens très bien d'un fait de vie de 1975 : il s'agissait du capitaine d'un bateau au sud-Vietnam. Le jour de la chute de Saïgon, plus de 3.500 Vietnamiens étaient à

bord. Alors, un officier des Etats-Unis lui donna l'ordre de lever l'ancre pour Guam. Il répondit : " Pas avant que ma femme et mes enfants arrivent ". L'officier pointa son revolver sur la tête du capitaine et celui-ci fut forcé de partir, sans sa famille. Par la suite, ayant obtenu le statut de réfugié aux Etats-Unis, il demande à faire revenir sa famille. L'affaire traînait tellement qu'il me dit : " *Voulez-vous que ma femme vienne me voir au cimetière ?* " Enfin, un jour, sa famille arriva à New York Au moment où il les vit à la douane, submergé par l'émotion, il poussa un cri et se mit à tambouriner convulsivement la vitre qui les séparait.

La légalisation

Aux Etats-Unis, en 1986, une loi sur la réforme et le contrôle de l'immigration (correspondant aux critères du Programme d'Amnesty) a permis aux Sans-papiers ayant vécu depuis des années, dans le pays, de devenir des résidents légaux. Ces gens qui travaillaient depuis longtemps, qui avaient acheté leur maison, payaient des impôts, élevaient leurs enfants, vivaient en permanence dans la peur d'être expulsés et de tout perdre. C'est pourquoi le jour même où ils ont pu déposer leur demande de légalisation et obtenir leur carte du droit au travail, leur vie était complètement transformée. C'était vraiment passionnant de travailler pour un programme si merveilleux!

Lorsque j'ai commencé à travailler à New Jersey, mon directeur m'a dit de ne pas m'occuper des Sans-papiers. Cela me semblait bien difficile parce que je voyais leurs besoins énormes.

Amnesty a permis de changer cette situation. La Conférence nationale des évêques a encouragé tous les diocèses à aider les Sans-papiers à faire leur demande de légalisation. A partir de ce moment-là, les évêques n'ont cessé de plaider la cause des Sans-papiers. Sous leur direction, une vingtaine d'organisations nationales ont préparé une Campagne d'information pour la réforme de l'immigration.

Bien que les Etats-Unis soient un pays d'immigration par excellence, il règne, actuellement, une ambiance « anti-immigrant » qui se rajoute à la loi de la restriction de l'immigration. Les événements du 11 septembre 2001 en sont une des raisons.

Mon service au diocèse et mon entrée à la faculté de Droit

En 1988, je suis transférée à Brooklyn, un des cinq arrondissements de New York où des générations d'immigrants sont entrés aux Etats-Unis. Aujourd'hui encore, cet arrondissement demeure la « maison » des derniers arrivés des quatre coins du globe. Je travaille comme auxiliaire juridique au Bureau de Migration du diocèse de Brooklyn. Je suis agréée pour représenter les « clients » au bureau du Service de l'Immigration. Un jour, un Lazariste m'a suggéré de faire des études de droit. Au début, cela me semblait être une idée farfelue. Puis, après avoir réfléchi et prié, j'ai demandé la permission tout en m'attendant à un refus. Or ma demande fut acceptée. Les Lazaristes m'ont donné une bourse pour mes études à l'Université de St John. J'avais 53 ans. Je travaillais le jour et j'allais à l'école le soir. Cela a duré quatre années.

Je me souviens des paroles de mon professeur préféré durant ma première année de Droit : " *Faire du Droit, ce n'est pas pour gagner de l'argent mais c'est pour chercher la justice* ". Aux Etats-Unis, pour un grand nombre de marginaux, les demandes judiciaires ne sont pas résolues par manque de moyens pour payer des avocats privés. C'est pourquoi, même

si je ne peux représenter qu'un nombre limité de clients, je suis vraiment heureuse de pouvoir le faire.

La pratique de l'immigration en général

Dans mon travail, je suis amenée à traiter plusieurs types de cas d'immigration : Certains étrangers viennent aux Etats-Unis à titre permanent comme immigrants, d'autres ne viennent qu'à titre temporaire et non en tant qu'immigrants ; par exemple, des prêtres ou des religieux venant exercer leur ministère aux Etats-Unis et même nos Sœurs changeant de Provinces.

Toutefois, il arrive que le retour de ces ressortissants dans leur pays d'origine devienne impossible pour diverses raisons (guerres, catastrophes naturelles...). Alors, notre gouvernement les autorise à rester dans le pays sous le statut « Temporaire protégé ».

Nos lois sur l'immigration sont extrêmement complexes, mais un des principes de base respectés concerne la réunification des familles. Ainsi, des parents font une demande pour leurs enfants, des femmes pour leurs maris, des enfants adultes pour leurs parents âgés... Pour certains travailleurs étrangers, il existe des visas d'immigrant. Beaucoup de religieux non immigrants au départ deviennent des demandeurs d'un titre d'immigrant. Bien que ces types de situations soient moins tragiques que celui des demandeurs d'asile politique, ils sont très nombreux et constituent la plus grande partie de mon temps de travail. Quelle que soit la situation, il faut mener une enquête auprès des clients afin de déterminer leurs droits, de compléter les formulaires, de les aider à rassembler les preuves exigées. Beaucoup d'entre eux doivent être accompagnés dans leurs démarches auprès du Service de l'Immigration.

Les demandeurs d'asile politique

Parmi toutes les situations rencontrées, celles des demandeurs d'asile politique sont, pour moi, celles qui me touchent le plus.

Beaucoup d'entre eux ont un visa provisoire avec entrée légale au pays. D'autres sont dans une situation illégale et demandent l'asile politique après leur arrivée. Les conditions requises pour l'asile politique sont les mêmes que celles pour le statut de réfugié. Si le statut de réfugié est accordé avant que la personne n'entre au pays, celui d'asile politique ne l'est qu'après l'arrivée aux Etats-Unis.

Les quelques exemples que je vais vous partager sont particulièrement tragiques. Je vous les livre tels que je les ai vécus. Les plus déchirants concernent les personnes qui viennent du Libéria.

Le premier exemple est celui d'un couple Libérien, dont le mari était professeur à l'Université nationale, sous le gouvernement de Samuel Doe. Une nuit, on tire des coups de feu dans la chambre à coucher de leurs enfants qui dormaient. Le mari cache hâtivement tous ses dossiers, à l'exception de sa carte d'identité de l'Université. Un groupe de soldats pénètrent dans la maison, prêts à tuer toute la famille. Tout à coup, un officier arrive et les empêche de le faire, disant : « *Cet homme s'occupera de l'instruction de nos enfants* ». Ils ont dû parcourir un long chemin, marchant sur les cadavres. La femme essayait d'empêcher son plus petit de voir toutes ces atrocités.

Le deuxième exemple est celui d'une femme Libérienne demandant l'asile politique. Détenue en prison avec un groupe de femmes, elles étaient violées chaque nuit par les gardiens. Elle me racontait que, lorsque les gardiens les laissaient seules dans leur cellule commune, elles se donnaient la main et priaient en répétant sans cesse le psaume 22. C'était leur bouée de sauvetage. Je regardais cette belle femme assise devant moi et je me disais : « Comment est-il possible de survivre à de telles horreurs ? » La femme continue : « *Et mon père disait toujours que j'étais la plus faible de ma famille ! Lorsque mon mari a appris que j'avais été violée, il n'a plus voulu rester avec moi* ». Quand j'ai accompagné cette femme pour effectuer l'enquête des demandeurs d'asile, j'ai demandé à avoir à faire avec une responsable femme. Je pensais trouver auprès d'elle, pour une telle situation, plus de compréhension que de la part d'un homme. Je me suis rendu compte que je me trompais. Voici une partie de son interrogatoire :

- *Combien de fois vous avez été violée ?*
- *Je ne m'en rappelle pas*
- *Dans votre déclaration, vous avez écrit que vous avez été violée aux postes de contrôle quand vous traversiez la brousse. A combien de postes de contrôle avez-vous été violée ?*
- *Environ dix*
- *Bon, avez-vous été violée aux postes de contrôle trois, sept et neuf ?*
- *Je ne m'en rappelle pas*

En écoutant cet interrogatoire, je me demandais si ce n'était pas une autre forme de viol. La seule fois où la responsable a montré un signe d'émotion, fut le moment où la femme Libérienne déclara qu'un jour, toutes les femmes avaient été violées par un garçon de 12 ans.

Le troisième exemple est le cas d'une jeune femme Libérienne, élevée par son oncle et sa tante sans enfant. Son oncle, qui avait occupé une fonction importante sous le gouvernement Doe, avait été décapité par les forces de l'ordre de Charles Taylor, laissant son cadavre dans la rue, sans permettre à sa famille d'intervenir pour enterrer son corps. En tant qu'avocate, j'avais préparé ma cliente à être courageuse pour faire face à un long interrogatoire. Au tribunal, après lui avoir posé quelques questions, la jeune femme se met à sangloter. Le juge m'interrompt en disant : « *Si nous continuons, nous allons remuer trop de mauvais souvenirs. Prenons une pause de dix minutes* ». En revenant, le juge me dit qu'il accepte la demande. Chose étonnante et inhabituelle. Devant la douceur de ce juge, j'étais extraordinairement. En le voyant exercer la justice avec une telle compassion, j'ai pensé qu'il était comme Salomon. C'était pour moi une expérience spirituelle où je percevais à quoi pouvait ressembler la justice de Dieu.

Un jour, lors des funérailles d'une de nos Sœurs aînées, en écoutant l'Evangile des Béatitudes : "Bienheureux les persécutés ", je réalisais avec étonnement que jamais jusque-là, je n'avais relié cette béatitude à mes clients, demandeurs d'asile.

Il y a quelque temps, j'ai été frappée par cette phrase : "Le monde est rempli de souffrances, mais il est aussi plein de triomphes sur la souffrance". Je suis témoin de cette vérité lorsque j'écoute les clients me raconter leurs histoires déchirantes. Il leur est toujours difficile de s'ouvrir et, quand ils le font, ils montrent souvent très peu d'émotion. Il semblerait que, pour eux, le seul moyen de survivre est d'essayer d'oublier l'horrible traitement dont ils ont été l'objet. Je suis aussi émerveillée de voir qu'ils ne perdent pas espoir. En les écoutant, je pressens la présence de Dieu. Il est évident que la grâce soutient ces personnes. Pour moi, c'est toujours un privilège de pouvoir les accompagner dans leur lutte pour la justice. Je suis si heureuse de partager avec eux leur bonheur d'obtenir l'acceptation de leur demande d'asile.

Une autre demande me semblait vouée à l'échec. C'était le cas d'une famille Colombienne composée de cinq adultes et de deux enfants. La famille faisait une sortie à la montagne. Alors qu'ils dînaient dans un restaurant, un groupe de "guérilleros" apparaît et leur demande de l'argent. Mes clients refusent et quittent immédiatement le restaurant. Quelques jours plus tard, ils reçoivent un appel téléphonique leur réclamant l'argent. A leur refus, on les menace d'effusion de sang. Ils obtiennent des visas pour l'Espagne mais, arrivés en Floride, ils demandent l'asile politique. Les femmes et les enfants sont conduits à un hôtel tandis que les hommes sont retenus en garde à vue. Lorsqu'ils sont relâchés, ils viennent à New York et frappent à ma porte. Je leur dis que je ferai de mon mieux mais que leur cas me semblait peu convaincant. La mère est allée aussi au Ministère de la Justice pour demander une protection de la police mais en vain. Cela prouvait que la famille ne pouvait pas compter sur leur gouvernement pour les protéger, raison pour laquelle ils avaient dû quitter la Colombie. Chaque fois que je les préparais à accepter le refus du dossier, la mère disait : « *J'ai grande foi en Notre Dame de la Médaille Miraculeuse et elle nous aidera* ». Sa foi était plus grande que la mienne. Lorsque je l'interrogeais au tribunal, elle était si émue que ses genoux tremblaient littéralement. La responsable du Service de l'Immigration était impitoyable ; par contre, le juge était clément et il dit : « *Dans cette salle d'audience, il n'y a jamais eu une personne aussi terrifiée qu'elle et je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour la protéger* ». Et il déclara l'acceptation de leur demande. Après avoir quitté la salle d'audience, ma cliente me dit : « *Je savais que Notre Dame de la Médaille nous aiderait* ».

Exercice de droit dans un cadre paroissial.

Quand je travaillais dans les bureaux diocésains, je ne représentais pas les plus pauvres des pauvres. Pendant longtemps, je rêvais d'ouvrir un service dans un lieu plus marginal. En Janvier 1999, mon rêve s'est réalisé. Avec le soutien de ma Province, j'ai ouvert un bureau à la paroisse Saint John, à Brooklyn, où Lazaristes, Filles de la Charité et laïcs travaillent ensemble pour les pauvres. Nous avons une Communauté ecclésiale bilingue avec des célébrations liturgiques très vivantes. Il y a une école paroissiale, des programmes d'éducation religieuse, des formations d'adultes, une soupe populaire, une boutique où l'on vend des articles d'occasion au profit des organismes caritatifs.

J'aime que mon bureau soit situé non dans un centre juridique mais dans un cadre paroissial. Je vois beaucoup de mes clients à la messe, aux activités paroissiales. Ainsi, même si le travail juridique est terminé, je garde contact avec eux. Je n'exerce pas la profession juridique, mais je me suis engagée dans un apostolat juridique. Un jour, un jeune homme avait de sérieux ennuis avec le Service de l'Immigration, parce qu'il avait fourni de faux renseignements sur son formulaire de demande. Lorsque je l'invitais à me dire la vérité, il répondit : « Oui, je vais vous dire la vérité parce que je sais, qu'ici, c'est la maison de Dieu ».

Ainsi mon rêve d'accrocher ma « plaque professionnelle » dans un quartier marginal s'était réalisé. Ce travail représente un véritable défi, il a un sens, on y apprend beaucoup. Cependant, il y a aussi des frustrations. Tant de gens ont besoin d'aide et, humainement parlant, il est impossible, de les aider tous. La chose la plus difficile, pour moi, est de dire aux Sans-papiers que, dans la loi actuelle, il n'y a aucun recours pour eux. Un jour, après avoir passé une heure avec l'une de mes clients, lui disant avec le plus de douceur possible, que je ne pouvais rien faire pour elle, elle me dit : « Mais alors, qu'est-ce que vous allez faire de moi ? ». Les gens d'Amérique Latine ont une merveilleuse expression : « *L'espoir est la dernière chose que l'on perd* ».

Saint Vincent disait à nos premières Sœurs que si elles allaient dix fois le jour visiter les pauvres, dix fois, elles trouvaient Dieu. Pour moi, ce sont les pauvres qui viennent dans mon bureau. Ce dernier est devenu, après plus de six ans de service, un lieu sacré. C'est dans ce contact direct avec les pauvres que je rencontre Dieu. Je suis convaincue que c'est là que Dieu me parle à travers ceux que je sers. Ils sont mes modèles de courage, de foi et d'espoir. Je porte les besoins de mes clients dans ma prière et je trouve le soutien nécessaire dans la prière de ma communauté. Voilà mon service depuis plus de vingt ans et je remercie le Seigneur de pouvoir vivre un service que j'aime tant.

Soeur Georgia BREZLER
Fille de la Charité

Actualité des Provinces

Nominations

PROVINCE DE ROUMANIE : Soeur Vicencia BOROS a été désignée Visitatrice en remplacement de Soeur Kinga PECZKO, le 24 novembre 2004

PROVINCE DU MOZAMBIQUE : Soeur Terezinha Madureira GONCALVES a été désignée Visitatrice en remplacement de Soeur Felismina SAMBU, le 26 janvier 2005.

PROVINCE D'EVANSVILLE : Soeur Honora REMES a été désignée Visitatrice en remplacement de Soeur Catherine MADIGAN, le 23 février 2005.

PROVINCE D'AUSTRALIE : Soeur Pauline FLYNN a été désignée Visitatrice en remplacement de Soeur Céline QUADROS, le 6 avril 2005.

PROVINCE DE LOS ALTOS HILLS : Soeur Margaret KEAVENEY a été désignée à nouveau Visitatrice pour trois ans, le 13 avril 2005.

PROVINCE DU CONGO CONGO : Soeur Suzanne ILOKO LOALI a été désignée à nouveau Visitatrice pour trois ans, le 4 mai 2005.

PROVINCE DE SLOVENIE : Soeur Barbara SELIH a été désignée à nouveau Visitatrice pour trois ans, le 28 septembre 2005.

PROVINCE DE CHELMNO : Soeur Hanna CYBULA a été désignée Visitatrice en remplacement de Soeur Krystyna JAROSZEWSKA, le 12 octobre 2005.

PROVINCE DE RECIFE : Soeur Silvia Maria de OLIVEIRA MOTA a été désignée Visitatrice en remplacement de Soeur Maria José DANTAS COUTINHO , le 21 décembre 2005.

* * * * *

PROVINCE DU CONGO CONGO : le Père Stanislaw DESZCZ a été renommé Directeur des Filles de la Charité pour trois ans, le 1er octobre 2005.

PROVINCE DE FRANCE SUD : le Père Bernard MASSARINI a été nommé Directeur des Filles de la Charité, le 9 décembre 2005.

Témoignage des Soeurs

Province de Curitiba – Brésil

2005 – Année de la Jeunesse vincentienne

« Partager le charisme vincentin avec toutes les générations :
prière, formation et service de pauvres »

Le défi lancé par les responsables des diverses branches de la famille vincentienne, au cours de leur 10e rencontre annuelle, était d'aller vers les jeunes pour leur partager le charisme de saint Vincent.

Le Brésil est un pays considéré jeune puisque la population de 15 à 24 ans qui réside sur le territoire brésilien compte 34 millions de jeunes, c'est-à-dire, 20 % du total de la population (*Censo 2000 – IBGE*). Cependant, seulement 4% de ces jeunes participent à quelques mouvements chrétiens.

Face à cette réalité, les membres de la famille vincentienne du sud du Brésil (Filles de la Charité de la Province de Curitiba, Lazaristes de la Province Sud, Société de Saint Vincent de Paul, AIC, JMV) ont relevé le défi en proposant des rencontres pour toute la jeunesse vincentienne. Au cours de l'année 2005 ont été organisées 5 Journées Régionales réunissant plus de 2000 participants. Ces jeunes, appartenant aux paroisses animées par les Prêtres de la Mission, participent à des œuvres vincentiennes.

Le 27 novembre, fête de la médaille miraculeuse, eut lieu la clôture de l'année de la Jeunesse vincentienne où se sont réunis, dans un climat de joie, tous les participants des 5 Journées Régionales. La célébration de l'Eucharistie fut un moment important ainsi que des temps forts d'évangélisation et du partage du charisme vincentin au moyen de diverses représentations : vie de saint Vincent, scènes de la vie des jeunes d'aujourd'hui, chorégraphie, chants, groupes musicaux. A cette rencontre étaient présents le Visiteur Père Euzébio Spista, CM et la Visitatrice Sr Paula Pereira Alves, qui nous ont transmis le message du Père Gregory Gay, Supérieur général.

La participation et l'enthousiasme de ces jeunes ont été remarquables. Nous avons ressenti le dynamisme de ces groupes de jeunes. Leurs réponses à ces propositions nous encouragent à progresser dans ce domaine.

Travailler avec les jeunes, aujourd'hui, est un grand défi. Ils ont leur propre manière de penser, d'agir... ils veulent être respectés et aimés tels qu'ils sont. Nous sommes appelées à les rejoindre et à les aider à cheminer à leur manière sur le chemin de Jésus-Christ.

Soeur Bernadete VALENGA
Correspondante des Echos

Témoignage des Soeurs

Province de Thaïlande

30^{ème} anniversaire du Centre de soins pour les descendants des Léproux à Khon Kaen

A l'occasion du 30^e anniversaire de l'existence du Centre de Nomxomboon au service des lépreux, a eu lieu un grand rassemblement de tous les anciens malades et leurs enfants qui ont bénéficié des soins de jours, de nutrition, d'éducation prodigués dans le Centre. Au cours des années, le Centre a élargi ses services aux enfants des lépreux afin qu'ils puissent suivre un parcours scolaire et même universitaire. Cette journée du 31 décembre 2005, préparée par les Sœurs, les professeurs, le personnel et quelques anciens malades a été une grande fête de joie et de reconnaissance. Les anciens malades, leurs enfants et petits enfants étaient heureux de se retrouver avec leurs amis, leurs camarades de classe, leurs anciens professeurs et personnel soignant, les Sœurs et de faire connaissance avec tous ceux qui sont actuellement au Centre de soins et ceux qui y travaillent.

De nombreuses activités culturelles, danses, musiques traditionnelles ont été interprétées par les participants eux-mêmes. Un signe de reconnaissance a été décerné à l'ensemble des Sœurs et aux personnes qui les avaient accompagnés et soutenus depuis le début de cette mission. Puis, des témoignages ont fait l'éloge des 30 années d'amour, de dévouement et de zèle des Sœurs pour redonner dignité aux enfants des lépreux : *« Merci encore à vous, nos Sœurs, de nous avoir donné le soutien matériel, éducatif et spirituel dont nous avons besoin. En plus des soins et de la nourriture, vous nous avez permis de suivre un programme scolaire normal et même atteindre un niveau universitaire ou suivre des études professionnelles. Grâce à vous, nous avons pu acquérir des diplômes et accéder à un bel avenir. Nous sommes remplis de reconnaissance à votre égard pour nous avoir aidés à devenir ce que nous sommes. Sans vous, nous n'aurions pu parvenir au succès ».*

Les Sœurs ont répondu très simplement : *« Nous sommes heureuses avec vous. Vous nous permettez d'aimer et d'avoir le bonheur de servir. Merci à vous ».*

Au cours de la célébration eucharistique, tous ont remercié le Seigneur pour ce jour de joie et de tout l'amour donné et reçu. Les Sœurs, elles, ont rendu grâce à Dieu pour ce bonheur de pouvoir Le servir dans la personne des lépreux depuis trois décennies.

Témoignage des Soeurs

Province France-Nord

Lorsque des jeunes d'un quartier difficile se mettent debout
pour en aider d'autres.

A l'occasion d'une rencontre en mai 2004, Sœur Monika Dlubacz, polonaise, travaillant actuellement au Secrétariat général, me partageait la situation difficile d'une Maison d'Enfants de Cracovie, recherchant actuellement une main d'œuvre pour repeindre tout un étage de l'établissement.

A mon retour à Sarreguemines, j'en parle au groupe de jeunes d'un quartier difficile que j'accompagne habituellement. Aussitôt, ils me disent : « Nous, nous savons ce que c'est que d'être pauvres, c'est à nous d'y aller ».

Devant leur ardeur, j'évalue le coût d'un tel projet et j'en parle à ma communauté qui est favorable. Je rencontre alors individuellement les parents des jeunes car ils ont tous moins de 18 ans. Plusieurs jeunes ne pourront participer au projet pour des raisons scolaires ou de santé. Après avoir demandé l'aide de deux hommes compétentes, Gérard et Hubert acceptent de m'accompagner pour diriger les jeunes dans ce chantier de peinture. 7 jeunes sont partants.

Il reste encore à trouver la somme de 3700 € pour payer le voyage, la nourriture, l'achat du matériel (pinceaux, peintures, ...). « *Puisque c'est pour des enfants pauvres, on y arrivera !* » me répètent-ils sans cesse. Leur détermination favorise des contacts avec des collègues où d'autres jeunes acceptent de se mettre en route pour trouver aussi de l'argent : tombolas, ventes de gâteaux, etc... En février 2005, il manque encore 900 €. Nous sommes allés voir l'Archiprêtre qui, enthousiasmé par ce projet, proposent aux jeunes de venir faire une annonce aux messes du début de Carême. Ecrire le texte fut simple, mais aller le lire à un micro devant beaucoup de monde n'allait pas de soi ! Finalement Guillaume, le plus jeune, se décida. Argent et chèques arrivèrent à tel point que nous allions pouvoir en partager une partie avec Sœur Barbara Golab, la directrice de la Maison d'enfants de Cracovie. Le journal local s'empare du projet et édite un article avec la photo du groupe. C'est alors qu'ils firent une découverte : « Mais c'est bien ce que nous allons faire, les gens nous le disent ! ». Habités à recevoir plus de mépris que de compliments, ils étaient enfin reconnus.

Le 4 juillet 2005, nous partons à 11 en direction de Cracovie : les 7 jeunes encadrés par Gérard et Hubert pour le chantier, Alphonsine et moi-même pour l'intendance (cuisine, lessive...) et la préparation des veillées et de la prière. En plus de nos sacs personnels, nous avons 37 gros bagages de matériel. Les jeunes découvrent devant l'exiguïté des compartiments couchettes et la difficulté pour caser tous nos gros bagages. Pour changer de train, nous devons faire la chaîne d'un quai à l'autre pour tout déménager rapidement. Enfin, nous arrivons le lendemain matin à Cracovie. Sœur Bozena nous attendait à la gare et nous a parlé « en français » ! Puis elle nous amène à sa communauté pour prendre un repas de bienvenue avant de commencer à travailler. Afin de pouvoir visiter la ville les après-midis, les jeunes avaient choisi de travailler de 6h à 12h et une heure en fin de journée. La soirée se terminait par un temps de relecture et de prière. Soutenir un effort continu pendant six heures de suite a été pour eux une expérience difficile mais intéressante.

Les après-midi, Sœur Bozena nous a guidés pour découvrir la tombe des parents et du frères de Jean-Paul II, la ville royale de Cracovie, les mines de sel gemme de Wilieckska dont

les neuf galeries vont jusqu'à 35 mètres sous terre, la Basilique de la Miséricorde, bénie par Jean-Paul II, enfin à Auschwitz, ce qui nous a tous marqués.

Avant notre départ, Sœur Barbara et sa communauté ont organisé une fête où chacun de nous a reçu le diplôme du meilleur peintre de l'année ! Les jeunes les ont remercié d'avoir été si bien accueillis et d'avoir pu visiter la ville : « *Vous serez toujours au fond de notre cœur* ».

Conclusion

Ce chantier, de sa préparation à son exécution, en passant par un temps d'appropriation, a prouvé que tout jeune est capable de générosité et d'engagement. Par cette expérience, ces jeunes de milieu défavorisé sont revenus grandis. A leur retour à Sarreguemines, ils sont allés voir le prêtre de la paroisse : « *Maintenant qu'on sait peindre, acceptez-vous que nous allions repeindre l'intérieur de l'église de notre quartier car elle en a grand besoin ?* ». Après son accord, ils sont allés, aidés par un adulte, pour prendre les mesures, calculer les surfaces à peindre, puis sont allés demander des devis à plusieurs magasins de peinture.

Ce nouveau chantier a eu lieu pendant les vacances d'automne pour la première tranche et, durant les vacances de Noël pour la décoration. Tout était terminé le 23 décembre. Tous ont assisté à la messe de minuit avec leurs parents très fiers de leurs jeunes.

Maintenant, les jeunes me demandent : « *Quel sera notre prochain chantier ?* »

Sœur Jacqueline BICHLER
Fille de la Charité

Parole des pauvres

José, malade du Sida, m'a évangélisée !

José était un homme à l'apparence pauvre, sale et méprisable, qui m'avait été adressé par sa femme au Foyer Saint Vincent, en tant que personne atteinte du Sida. Après l'avoir déposé en lui promettant de revenir lui rendre visite, elle disparut et ne revint plus. José était gravement malade, son esprit était perturbé et il se dévêtait. J'ai téléphoné à sa femme. Elle est venue mais le menace de ne plus jamais revenir. José nous a suppliées de ne pas le renvoyer dans sa famille où il se sent persécuté. Je lui dis : « *José, par nous, c'est Dieu lui-même qui te reçoit et qui prend toujours soin de toi. L'amour de Dieu est merveilleux et il n'est comparable à aucun autre amour.* » Ne sachant comment prier, je lui ai appris à dire le chapelet de la miséricorde divine. Peu de temps après, je l'entendais prier à haute voix dans sa chambre et implorer fortement la miséricorde de Dieu.

Au fur et à mesure, José s'est apaisé. De nouveau, il me demanda de ne pas le renvoyer chez lui. Je l'ai rassuré. Alors José commença à me dire ses péchés, je lui dis d'aller se confesser. Mais il protesta en disant qu'il voulait d'abord me dire tous ses péchés. Avec la permission du prêtre, je l'ai écouté me raconter sa vie. Après l'avoir consolé, je lui ai parlé de Dieu. Alors, il a accepté de rencontrer le prêtre. Après avoir entendu sa confession, le prêtre me dit « Je n'ai jamais entendu un cœur aussi repentant ! ».

Ensuite, José commença à être plus malade. Lorsqu'il me dit : « C'est à cause de mes péchés, donc, ne me soignez plus », je lui réponds : « c'est mon devoir de vous soigner et je veux être là au moment de votre mort ». Nous avons prié ensemble l'acte de contrition ensemble. Puis, il me dit qu'il voyait une Dame en bleu avec deux petits enfants vêtus de blanc. Je lui dis : « Ne t'inquiète pas, José, Marie prie avec toi et elle t'accompagne », peu après, il dit : « Jésus, Jésus » et s'éteignit paisiblement. Je n'oublierai jamais ce miracle de la miséricorde de Dieu.

Nouvelles Brèves

Province d'Autriche

Prix des droits de l'homme pour notre Missionnaire à Madagascar

Le 6 février 2006, en Styrie, une des Provinces d'Autriche, le gouverneur Franz Voves a attribué le Prix des Droits de l'Homme à Soeur Elisabeth Schwarzl, Fille de la Charité, missionnaire à Madagascar depuis 1979 en même temps qu'à deux autres personnes, l'une investie dans le soutien des écrivains persécutés, l'autre engagée auprès des sans-domicile-fixe à Graz.

Pourquoi Sœur Elisabeth ? Un journal local et l'hebdomadaire du diocèse de Graz en donnent la réponse : « *Depuis 14 ans, elle travaille dans une léproserie à Faranfangana. Depuis quelques années, elle se consacre à la lutte contre la tuberculose à Ranotsara-Nord. Elle s'attaque aussi aux racines de la pauvreté à Madagascar et a démarré un projet scolaire.* »

Le gouverneur s'est beaucoup intéressé au travail de Sœur Elisabeth et lui a exprimé son respect et son admiration. Le Prix est de 2.500 €. Ses Compagnes la félicitent et la remercient de son témoignage vincentien !

II – UN APPEL DE DIEU ÉPROUVÉ ET CONFIRMÉ, A CHATILLON, PARIS, FAIN, CHATILLON.

PREMIER SEJOUR A CHATILLON-SUR-SEINE

Antoinette Gontard, une cousine de la famille Labouré, accueille Catherine dans son pensionnat réputé à Châtillon-sur-Seine, afin qu'elle puisse apprendre à lire et à écrire. A 18 ans, voilà Catherine pour la première fois sur les bancs des écolières.

Que peut-il sortir de bon de Nazareth ? (Jn 1, 46)

Le pensionnat est une épreuve pour Catherine. C'est dur d'apprendre à lire à 18 ans, quand rien n'y a préparé. Sans transition, elle passe d'une situation de responsabilité à une condition de mineure. Elle qui, depuis six ans, avait l'habitude de tout régenter à la ferme en tant que maîtresse, devient l'élève. De plus, le rythme des études est si différent de celui du travail intense de la ferme. Et surtout, elle se sent étrangère à ces demoiselles qui portent force rubans et rient de cette paysanne. On veut lui apprendre les bonnes manières. La condescendance et le mépris blessent sa simplicité. Et, devenir une jeune fille de la bonne société comme les autres, non, Catherine ne le souhaite pas. Malgré son désir d'apprendre à lire et à écrire, cette ambiance ralentit les capacités de Catherine ; elle tire peu de profit de son instruction.

« Rabbi, où demeures-tu ? » Il leur dit : « Venez et vous verrez » (Jn 1,38-39).

C'est au cœur de cette expérience d'humiliation à Châtillon-sur-Seine que saint Vincent va lui révéler son nom et le dessein que Dieu a sur elle. Dans un songe, il lui avait fait signe d'approcher ; maintenant le temps est venu pour Catherine de comprendre le sens de son appel : il lui indique clairement le chemin du service du Christ dans les pauvres.

Catherine participe quotidiennement à la messe de la paroisse toute proche. Un jour, elle ose se confier au curé et lui parle de son rêve. Le prêtre connaît bien les Filles de la Charité. Frappé par la description du vieillard faite par Catherine, il lui dit : *« Je crois, ma fille, que ce prêtre n'est autre que saint Vincent »*.

Peu après, la cousine de Catherine la conduit chez les Sœurs de Saint Vincent de Paul, rue de la Juiverie. Catherine tombe en arrêt devant un portrait accroché au mur. Elle le reconnaît. C'est le vieillard du songe.

- *Qui est-ce ?*

- *Mais, c'est notre Père, saint Vincent de Paul !* répond la Sœur.

Pour Catherine, c'est un trait de lumière : le songe mystérieux était une indication de Dieu. Maintenant, Dieu vient l'inonder d'une lumière nouvelle : elle sait où aller. Malgré son affection pour sa famille, Catherine est prête à s'occuper des affaires de Dieu. Elle demande l'autorisation à son père qui refuse.

Mais comment cela va-t-il se faire ? (Lc 1,34)

Comme Marie à l'Annonciation, Catherine se trouve dans une situation complexe : à 19 ans, elle porte intérieurement quelque chose d'immense qui lui donne à la fois joie et souci. Comment répondre à l'appel de Dieu ? Dans sa solitude intérieure, elle relit les événements. Consciente qu'elle n'apprend rien et perd son temps dans ce pensionnat, très

attachée à son père, plus ou moins consciemment culpabilisée de l'avoir quitté, soucieuse du travail de la ferme, Catherine décide de revenir à Fain et d'attendre l'âge de sa majorité.

RETOUR A FAIN-LES-MOUTIERS

Jésus vint à Nazareth où il avait été élevé (Lc 4,16) ... et il était pour eux une occasion de chute (Mc 6,3).

De retour à Fain, Catherine reprend le dur travail à la maison paternelle, imperturbable et silencieuse. Le temps de Dieu se caractérise par des étapes et par la patience. Le jour de ses 21 ans, Catherine exprime à son père ce qu'elle gardait dans le coeur. Mais, la réponse de celui-ci est immédiate et définitive : il a déjà donné une fille à Dieu, il n'en donnera pas deux. Catherine est trop utile, voire « nécessaire » pour la bonne marche de la ferme, il apprécie la qualité de ses services, il lui est très attaché. Le drame éclate. Le père, fâché, décide de marier Catherine. Demandée plusieurs fois en mariage, elle refuse. Catherine est inébranlable, de plus en plus enracinée en Dieu. Son père ne lâche pas. Au printemps de l'année 1828, son fils Charles perd sa femme. Il tient un restaurant d'ouvriers à Paris. Catherine ira le tenir. Dans l'éclat de ses 22 ans, il se trouvera bien un client entreprenant pour la décider au mariage. La capitale éveille les filles et le père a stylé Charles pour qu'il procure à sa sœur les distractions propres à lui changer les idées. Nouvelle blessure pour Catherine qui se voit renvoyée par son père. C'est la rupture de liens privilégiés qui représentaient une grande valeur pour elle.

EXIL A PARIS

Quitte ton pays, ta parenté et la maison de ton père pour le pays que je t'indiquerai (Gen.12,1).

Catherine arrive à Paris. Pour la deuxième fois, l'arrachement à ce qui lui est familier est très dur. Seuls le devoir et son savoir-faire la tiennent près du frère veuf. A la cuisine ou dans la salle, Catherine est impeccable dans son service. Le travail est fatigant, elle l'affronte vaillamment. Certains jours, la salle est comble. Les clients pressés se montrent exigeants et parfois entreprenants, Catherine sait se faire respecter. Dans ce nouvel exil, elle s'ennuie à mourir, confie-t-elle.

Le point névralgique de cette nouvelle épreuve, pour Catherine, est le détachement progressif à l'égard de la personne à laquelle elle était le plus attachée : son père. « *Ce sacrifice m'a coûté cher ... Dieu seul et Marie le connaissent* » dira Catherine plus tard. Elle assume « cette mort psychologique au père » en fortifiant ses liens avec Dieu, à de grandes profondeurs. Elle se tourne vers sa Mère du Ciel, la suppliant de l'aider à surmonter cette difficulté. Marie au pied de la Croix est proche de quiconque vit dans la nuit. Les notes de Catherine, prise au cours d'une retraite, témoigneront plus tard de cette conviction de foi.

« Jésus vit une grande foule, il fut pris de pitié pour eux » (Mt 14,14)

Au cœur de cet exil à Paris, Catherine perçoit la dure réalité du monde ouvrier. La période de 1815 à 1871 a été l'âge d'or du capitalisme sauvage en France, en même temps qu'un âge de détresse : la vie ouvrière était terriblement dure, l'argent était roi, la politique sociale pratiquement inexistante. Catherine saisit la misère des travailleurs exploités, des

familles sans argent, des enfants employés à l'usine dès l'âge de sept ans. Catherine veut, plus que jamais, se consacrer à Dieu pour Le servir dans ses membres souffrants. De la même manière que Marie a été sa compagne de route, à l'âge de 9 ans, elle est aussi présente à cette nouvelle étape difficile de son existence. Sans le savoir, cet exil parisien est, pour Catherine, une préparation à comprendre de l'intérieur la peine de Marie qui communie aux souffrances des hommes, lorsque le 18 juillet, elle lui parlera des « *temps mauvais* », des événements douloureux qui touchent la vie du monde. Marie attirera aussi l'attention de Catherine sur la détresse des enfants et des jeunes qui souffrent d'injustice et d'indifférence.

2è SEJOUR A CHATILLON-SUR-SEINE

L'ange dit à Zacharie : « Sois sans crainte, car ta prière a été exaucée » (Lc.1,13)

Un an plus tard, Charles se remarie. Catherine en profite pour décrocher. Elle écrit à sa sœur Marie-Louise pour lui confier sa vocation. Celle-ci lui conseille de repartir à Châtillon-sur-Seine afin de continuer son instruction. Et, à l'automne 1829, la voilà de retour à Châtillon. La cousine Gontard a épousé son frère aîné, Hubert. Tous deux intercèdent en faveur de Catherine et de sa vocation auprès du père qui finit par céder. Après avoir porté le poids de l'appel de Dieu contrarié, il n'est pas difficile d'imaginer les sentiments de Catherine et sa prière d'action de grâce.

Mon âme exalte le Seigneur... (Lc.1,46).

Avec la joie au coeur, Catherine rencontre la Sœur Servante de la Communauté de Châtillon-sur-Seine pour prononcer officiellement sa demande d'entrer chez les Filles de la Charité. Mais celle-ci se montre réticente à l'égard de Catherine, en raison de son peu d'instruction. Une nouvelle ombre se répand sur l'empressement de Catherine. Dieu ne semblait pas pressé de l'accueillir. Il lui faut encore attendre patiemment. Mais Dieu va agir rapidement par l'intermédiaire d'une des Sœurs de la Communauté, Sœur Victoire. Celle-ci, frappée par la droiture et la simplicité de Catherine, plaide sa cause : « *Recevez-la... c'est une bonne fille de village comme saint Vincent les aime* ».

LE POSTULAT

Je suis la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon ta parole (Lc 1,38)

En janvier 1830, « l'annonce à Catherine » de son entrée au postulat s'exprime, sans aucun doute, avec un peu de prudence. Mais, sûre de sa vocation, Catherine est prête à surmonter toute incompréhension. Elle apprend à mieux servir les malheureux, mais servir à la sueur de son front et à la force de ses bras, Catherine le savait déjà. Comme sa mesure d'aimer Dieu est de l'aimer sans mesure, la limite de son service sera de servir sans limite. Catherine découvre un peu mieux le regard de Monsieur Vincent, lui qui l'avait interpellé en songe : « *Ma fille, c'est bien de soigner les malades... Dieu a ses desseins sur vous. Ne l'oubliez pas !* ». Catherine médite tous ces événements dans son cœur. Encouragée par les conseils de sa sœur aînée Marie-Louise, guidée par Sœur Victoire, elle s'applique humblement à son devoir quotidien, révélant une disponibilité profonde, un oui sans condition afin que le Seigneur puisse réaliser en elle tous ses desseins.

Chaque dimanche et chaque jeudi, vers une heure de l'après-midi, elle s'active pour la « marmite des pauvres » : une immense potée de soupe dans la grosse chaudière fumante et l'afflux des affamés. Munis, qui d'un poêlon, qui d'une casserole ou autre récipient, ils emportent la soupe pour leurs familles et leurs malades. Mariette, employée de la maison, admire la ferveur de Catherine.

DEPART POUR LE SEMINAIRE DES FILLES DE LA CHARITE

Marie partit en hâte pour se rendre dans une ville de Juda. Elle entra dans la maison de Zacharie et salua Elisabeth (Lc 1,39-40).

Trois mois plus tard, Catherine est prête à partir pour le séminaire de la rue du Bac, à Paris. Comme Marie, elle part en hâte pour se rendre dans la capitale. Comment ne pas repenser à son premier départ pour Paris qui fut un exode et une traversée du désert ? Cette fois-ci, les 3 jours de voyage ressemblent davantage à un chemin de lumière pour atteindre la Terre Promise. Catherine ne s'appartient plus, elle est toute tendue vers la joie de se donner entièrement et totalement à Dieu. Elle sait que saint Vincent l'attend pour lui apprendre son regard et sa manière de servir les pauvres, mais elle ne se doute pas des lumières extraordinaires que Dieu lui prépare dans la chapelle de la rue du Bac. Le 21 avril 1830, Catherine arrive à Paris. Sa première visite est pour la chapelle.

III – UN PARCOURS DE FORMATION PERSONNALISÉ, A LA RUE DU BAC

Le 21 avril 1830, Catherine arrive à Paris, la joie au cœur, malgré la fatigue du voyage. Quelle différence avec la première fois ! Il y a deux ans, c'était la contrainte, l'exil : loin du père qui la rejetait, loin du rêve qu'avait allumé en elle saint Vincent. Maintenant, son père s'est réconcilié avec elle et la maison de Monsieur Vincent lui est ouverte. Le rêve devient réalité.

« Je te conduirai au désert et je te parlerai au cœur » (Osée 2,16).

La France sort à peine du grand bouleversement de la Révolution qui a laissé des séquelles. La vague de fond de la déchristianisation, commencée au 18^e siècle, continue d'envahir la société. Dans la Communauté, cela ne va pas bien non plus. Les Sœurs qui ont survécu à la Révolution sont trop âgées, les jeunes qui arrivent sont trop jeunes. Et les Règles ne sont pas observées, l'esprit des filles des champs se relâche...

Saint Vincent n'avait-il pas dit aux premières Sœurs : *« Vous avez quitté vos pays, vos parents et vos biens ; et pourquoi ? Pour aimer Notre Seigneur et ses maximes. Vous êtes ses filles et il est votre Père ; il vous a engendrées et donné son esprit »* ? (IX,592). Ne leur avait-il pas aussi proposé l'imitation des filles des champs : *« Rien ne vaut les personnes qui véritablement ont l'esprit des villageois ; nulle part on ne trouve plus de foi, plus de recours à Dieu dans ses besoins, plus de reconnaissance en lui dans la prospérité »* ? (IX,81). A Châtillon-sur-Seine, Sœur Victoire avait dit de Catherine : *« C'est une bonne fille de village, comme saint Vincent les aime »*.

Après la période de troubles révolutionnaires en France, ne peut-on imaginer que la Providence préparait un nouveau type de Marguerite Naseau afin de ranimer la ferveur, l'esprit et le grand élan missionnaire des origines au sein de la Communauté ?

Pour le découvrir, suivons pas à pas Catherine durant son temps de formation initiale où elle reçut des grâces d'exception. Toutefois, cette proposition de relecture des événements de 1830 n'est qu'une facette de la révélation de ce grand mystère de l'amour de Dieu pour la Compagnie, l'Eglise et le monde.

Au dire de l'Écriture, quand Dieu choisit quelqu'un pour une vocation particulière, Il s'engage à lui en indiquer le chemin. (C.49).

Avec la flamme au cœur, Catherine commence sa formation. Ayant déjà acquis une discipline de vie, elle est heureuse d'entrer dans ce style de vie où Dieu et la prière ont la première place. Déchargée de ses tâches écrasantes de fermière, elle se sent maintenant étonnamment légère : « *Mes pieds ne touchaient plus terre* » écrit-elle. Et tout se passe comme si saint Vincent de Paul, qui avait amenée Catherine en ce lieu, l'attendait dès l'arrivée. En effet, une nouvelle inattendue la fait sauter de joie : dans quatre jours, les reliques du corps de saint Vincent, cachées pendant la Révolution, sont à Notre Dame. L'Archevêque a décidé de les rendre aux Lazaristes. Ce dimanche 25 avril, le transfert jusqu'à Saint-Lazare est la plus triomphale procession populaire que Paris ait jamais vue... Le roi lui-même y participe ainsi que 1000 Filles de la Charité et les 112 Sœurs du Séminaire, dont Catherine.

La Compagnie accorde une grande importance à la formation... afin de fortifier les motivations et le dynamisme de la vocation. (C.49).

Chaque jour de l'Octave, Catherine se rend à Saint-Lazare et visite la grande châsse installée au-dessus du maître-autel. Elle est littéralement envahie par l'amour de saint Vincent pour le Christ et les pauvres. Et voilà qu'au retour, dans la chapelle de la rue du Bac, Catherine perçoit sur le mur, à droite, au-dessus du petit reliquaire de Monsieur Vincent, son cœur. Trois jours de suite, Catherine « voit » le cœur de saint Vincent, ce cœur débordant d'amour pour Dieu et les plus pauvres. L'apparition prend chaque fois une teinte différente : blanc, rouge, rouge noir.

SAINT VINCENT, FORMATEUR

Six ans après le songe de Fain, Catherine retrouve Monsieur Vincent. Cette fois, elle est bien éveillée. Que peut signifier cette vision ? Saint Vincent ne semble-t-il pas se présenter à elle pour la guider personnellement dans sa vocation de Fille de la Charité, lui qui écrivait à Jeanne Lepeintre : « *Il est vrai, ma Sœur, la direction spirituelle est grandement utile ; c'est un lieu de conseil dans les difficultés, d'encouragement dans les dégoûts, de refuge dans les tentations, de force dans les accabllements ; enfin, c'est une source de biens et de consolation, quand le directeur est bien charitable, prudent et expérimenté* » ?(III, 614).

Cette vision est celle du cœur de saint Vincent, ce lieu profond de son être, tout donné au Christ et aux pauvres. A travers ses trois interventions, Monsieur Vincent propose un projet de formation très clair : « *Mes filles, vous êtes de bonnes chrétiennes* ». Il situe d'emblée Catherine au cœur de la révélation chrétienne : celle du Dieu qui est « Amour » (1

Jn 4,8), qui révèle la plénitude de sa tendresse pour l'humanité en son Fils bien-aimé, qui donnera sa vie pour le salut du monde et qui fera de l'Amour – celui de Dieu et du prochain – le grand commandement confié à ses disciples.

Les Sœurs se proposent de suivre le Christ tel que les Fondateurs le découvrent.
(C.8a)

Dans la vision du cœur « blanc » qui annonce la Paix que Dieu accorde, saint Vincent n'éveille-t-il pas Catherine à la nécessité d'accueillir Jésus, le Prince de la Paix, afin d'apporter la paix aux pauvres ? N'est-ce pas aussi le rappel de la nécessité d'écouter et de répondre aux cris des pauvres pour que la paix règne sur la terre ? Lors du message de la Journée Mondiale de la Paix 1993, le Pape Jean-Paul II disait : « *Si tu veux la paix, va à la rencontre des pauvres* ». Ne pourrait-on pas dire que saint Vincent invite Catherine à accueillir le don de la Paix afin de bâtir, avec les pauvres, une société juste et fraternelle ?

Un même amour anime et commande leur contemplation et leur service. (C.7b).

Lors la deuxième vision couleur « rouge feu », saint Vincent ne manifeste-t-il pas à Catherine la flamme de son amour pour le Christ et sa charité brûlante et universelle pour les pauvres ? Ne veut-il pas lui communiquer sa double passion : se laisser brûler au feu divin afin d'allumer « *jusqu'aux extrémités du monde* » des brasiers d'amour pour les pauvres : « *tous les pauvres* », « *les vraiment pauvres* », « *partout* » ? La Charité de Dieu transforme et dynamise notre vie. Dans cet élan d'amour, Catherine comprend que la Communauté doit se « renouveler » dans les racines de son être afin d'allumer le feu de l'amour aux quatre coins du monde.

Les Filles de la Charité apprennent qu'il n'y a pas de misère qui leur soit étrangère.
(C.11a).

Quant au symbole « rouge noir », il a une connotation de malheur et de souffrance. Pour Catherine, cela évoque la détresse des pauvres qui résonne dans le cœur de saint Vincent : « *J'ai peine de votre peine* ». Saint Vincent n'invite-t-il pas Catherine à développer une profonde compréhension et compassion pour tous ceux qui souffrent, à communier plus intensément aux épreuves de l'humanité ?

On peut imaginer facilement les sentiments de foi, de charité, d'action de grâce qui animent Catherine en ces moments. Toutefois, son comportement reste plein de discrétion et de réserve. Comme Marie après avoir écouté les bergers, Catherine « *médite toutes ces choses dans son cœur* ». Elle se sent porteuse d'un message qui la dépasse. Au cours de la confession hebdomadaire, elle en parle à son confesseur, le Père Aladel, qui n'y prête guère attention et l'invite à oublier ses rêves pour se préparer à bien servir les pauvres. Catherine accueille humblement cette décision, mais elle ne peut oublier le cœur de Monsieur Vincent : elle rédigera ce récit 26 ans plus tard. Loin de s'évader de la réalité quotidienne, Catherine redouble de foi et d'amour au cours de ses journées. Elle accueille les instructions de la directrice du Séminaire qui explique chaque jour un aspect de la vocation des servantes des pauvres. Elle comprend encore mieux que l'exercice de la charité exige une vie spirituelle profonde : « *Une chose importante, à laquelle vous devez vous appliquer soigneusement, est d'avoir grande communication avec Notre Seigneur* » (XI, 342-348). « *Cherchons à nous rendre intérieurs, à faire que Jésus Christ règne en nous* » (XII, 131). « *Il faut la vie intérieure, il faut tendre là, si on y manque, on manque à tout* » (XII, 131).

SAINT VINCENT ET L'EUCARISTIE

La règle des Filles de la Charité, c'est le Christ (C.8a). L'Eucharistie est le centre de leur vie et de leur mission (C.19b).

La directrice du Séminaire a-t-elle déjà expliqué combien l'Eucharistie était le « *centre de la dévotion* » ? Nous ne le savons pas, mais nous connaissons déjà l'intensité de la vie d'union à Dieu de Catherine depuis son enfance. « *Lorsque je vais à la chapelle, dit-elle, je me mets là, devant le Bon Dieu, et je Lui dis : « Seigneur, me voici, donnez-moi ce que vous voulez. S'il me donne quelque chose, je suis bien contente et je le remercie. S'il ne me donne rien, je le remercie encore parce que je n'en mérite pas davantage. Et puis, je Lui dis, alors, tout ce qui me vient dans l'esprit. Je Lui raconte mes peines et mes joies, et j'écoute. »* Sa prière ne révèle-t-elle pas une grande qualité de présence, de foi, d'humilité, d'écoute respectueuse, de pureté d'intention pour rechercher la volonté du Père, de confiance filiale, de gratitude ?

Pour saint Vincent, l'Eucharistie était le lieu privilégié de la manifestation de l'amour infini de Dieu, d'où ses insistances à se donner à « *cet amoureux de nos cœurs* ». « *Approchez-vous de l'Eucharistie. C'est là qu'il faut aller étudier l'amour* » (IX,297) dit-il, ajoutant que : « *L'amour de Dieu est inventif jusqu'à l'infini* » (XI,146). Oui, Dieu ne manque pas de créativité, Il ne cherche pas à faire cheminer toutes les personnes au même rythme. Or, on connaît le désir intense de Catherine de vivre dans le Christ, de « *se revêtir du Christ* ». Et Dieu répond à ce « désir » si pur, ce désir qui traduit la volonté et l'espérance de voir Dieu, comme cela est exprimé dans le psaume 62 : « *Mon âme te désire jour et nuit* ».

Durant les mois suivants, c'est Notre Seigneur que Catherine entrevoit, comme en transparence, dans l'Eucharistie : « *J'ai vu ... Notre Seigneur dans le Très Saint Sacrement ... tout le temps de mon Séminaire, excepté toutes les fois que j'ai douté (c'est-à-dire résisté)* » raconte Catherine. Pour elle, la foi est une relation d'amour avec son Dieu et, à la messe, elle se laisse rejoindre, au plus secret de son cœur, par Jésus Lui-même. Lorsqu'elle prie avec confiance, l'Hostie lui révèle Celui qu'elle cache ordinairement et Catherine accède mystérieusement à la Réalité. La période du Séminaire sera pour Catherine un grand « temps eucharistique » : Dieu seul, le Christ seul règne sur sa vie. Comment imaginer son immense reconnaissance qui lui « *attire toujours de nouvelles grâces de Dieu pour monter à un plus haut degré d'amour et de perfection* » ?

Toutefois, le 6 juin 1830, jour de la fête de la Trinité, Catherine précise que la vision vire au noir, comme le cœur de Monsieur Vincent, deux mois avant. Le Seigneur lui apparaît « *dans le Très Saint Sacrement comme un Roi, crucifié, dépouillé de tous ses ornements* ». Comme dans la scène du jugement dernier, suivant les confidences du « Roi » Souverain, juge de l'humanité, Catherine identifie Jésus crucifié et ressuscité avec tous ceux qui souffrent, avec toutes les victimes de la misère, de l'exploitation et de l'oppression, en quelque endroit que ce soit dans le monde. Catherine découvre une vision de foi essentielle. Interpellée par la divine compassion de Jésus, notre Frère en humanité, elle est au cœur du Mystère de la présence du Christ dans notre histoire. Bartholomé de Las Casas, lui aussi, ne voyait-il pas dans la foi « *Jésus-Christ... fouetté, martyrisé, souffleté et crucifié... des milliers de fois* » ?

Voilà une nouvelle expérience de présence et de révélation qui ne se compare pas à la précédente. Mais il s'agit encore d'une intervention du surnaturel, du Divin. Toute sa vie, Catherine restera une femme « eucharistique ». Combien de fois n'ira-t-elle pas rencontrer Celui qui est présent « au pied de l'autel », dans le Saint Sacrement ? Catherine tente de confier ses « pensées » à Monsieur Aladel. Sans succès. Mais le Ciel continue de lui faire signe, irrésistiblement.

SAINT VINCENT ET LA VIERGE MARIE

Les Fondateurs ont inculqué aux Filles de la Charité l'amour et l'imitation de la Vierge. (C.15b).

A l'occasion de la fête de Monsieur Vincent (célébrée le 19 juillet à cette époque), Sœur Marthe parle avec enthousiasme de la dévotion de saint Vincent pour la Vierge Marie. Saint Vincent ne sépare pas la Sainte Vierge de l'ensemble de sa spiritualité. Sa piété mariale est aussi christocentrique et christologique, en relation à la mission évangélisatrice auprès des pauvres. « *La Compagnie des Filles de la Charité est établie pour aimer Dieu, le servir et honorer Notre-Seigneur, leur patron, et la Sainte Vierge* » (IX,20). Monsieur Vincent est persuadé de la présence de la Vierge à ses côtés. Il nous la propose pour modèle dans tous les domaines de notre vie spirituelle et apostolique : « *Mes filles, ce n'est pas une petite affaire que de faire la visite... Il la faut faire en la vue de Dieu seul et comme la Sainte Vierge la fit en allant visiter sainte Elisabeth, c'est-à-dire en toute douceur, en amour, en charité* » (IX, 258).

Catherine écoute attentivement les paroles de la directrice. Celle-ci fait aux Sœurs du Séminaire un cadeau : un petit morceau du surplis que portait jadis Monsieur Vincent. Voilà Catherine prise d'un nouvel élan de voir la Sainte Vierge. Elle ose le demander à saint Vincent. Elle s'endort en ce désir : « *Je l'ai avalé et je me suis endormie dans la pensée que saint Vincent m'obtiendrait la grâce de voir la Sainte Vierge... Il y avait si longtemps que je désirais la voir* ». Cette dernière phrase traduit la secrète impatience de l'attente de Catherine. On peut constater combien le Ciel est présent dans ses pensées et ses paroles. Et, en cette nuit du **18 juillet 1830**, le troisième mois de son Séminaire, Dieu vient à nouveau visiter Catherine. Cette fois, ce n'est plus une simple vision. La Vierge Marie vient la rencontrer et passer un moment avec elle.

Qui cherche à suivre Jésus-Christ, rencontre celle qui L'a reçu du Père : Marie. (C.15).

« *En ces jours-là, Marie partit et se rendit en hâte vers ...* » (Lc 1,39). Au cours de cette première apparition, il se dégage une grande sérénité, un calme rassurant comme dans l'évangile de la Visitation. Marie, qui était entrée dans la maison de Zacharie, arrive maintenant à la Chapelle avec la même démarche tranquille et joyeuse afin d'apporter son aide maternelle à Catherine dans son parcours vocationnel. Après avoir dépassé un moment de doute, Catherine admire la beauté de celle qu'elle appelait « *ma Bonne Mère* » depuis son enfance. Nous pouvons imaginer sans peine cette attitude exquise, respectueuse, affectueuse de Marie qui suscite chez Catherine un tel geste de confiance : « *je n'ai fait qu'un saut auprès d'elle* ». Les mots sont simples mais ils soulignent un mouvement de grande liberté intérieure et d'action de grâce devant la visite de Marie. Catherine n'a-t-elle pas dit au fond de son cœur, comme Elisabeth : « *Tu es bénie entre toutes les femmes ... comment ai-je ce bonheur que la*

mère de mon Seigneur vienne jusqu'à moi ? ». Dans la joie de cette relation authentique, n'ont-elles pas aussi chanté, toutes les deux, le Magnificat ?

Comme elle le faisait depuis son enfance, Catherine confie à Marie sa vie, ses joies et ses difficultés. Que peut lui répondre Marie ? Mue, sans aucun doute, par le désir de l'éduquer, Marie évoque avec délicatesse et précision, les abîmes de profondeur de l'amour de Dieu pour Catherine, pour la Communauté et l'humanité. Marie l'invite à rechercher la volonté de Dieu comme elle-même l'a fait le jour de l'Annonciation. Elle lui indique aussi une mission particulière que Dieu veut lui confier. « *Comment cela peut-il se faire ?* » (Lc 1,34). Catherine ne le sait pas encore mais elle accueille cette mission avec l'assurance que tout ce qui est voulu par Dieu conduit au bien.

Marie poursuit ses confidences à Catherine en lui annonçant, avec beaucoup de précisions, de grands malheurs pour la France et pour le monde. Elle parle même de persécutions religieuses sanglantes. Marie appelle Catherine à prier, de nouveau, du plus profond d'elle-même, pour l'humanité entière marquée par la violence et la souffrance ainsi que nous y invite la Constitution 24f : *Elles se sentent responsables de prier avec les pauvres, pour eux et en leur nom.*

Puis, Marie désigne l'autel où Dieu répand les grâces en abondance. En éprouvant son amour infini, plus rien ne peut être comme avant. Tout devient neuf, beau, jeune, souple. C'est de cette nouveauté dont parle Marie en invitant la Communauté à se renouveler et à s'engager à retrouver la ferveur et la vitalité de ses origines.

Enfin, la vision commence à communiquer à Catherine des projets qui se préciseront plus tard : la nouvelle Association d'Enfants de Marie que devra fonder son confesseur.

Les Fondateurs les invitent à contempler en Marie, la Servante, humble et fidèle, des desseins du Père (C.15).

Cette apparition du 18 juillet est une extraordinaire école de la foi pour Catherine. Marie l'aide à accueillir sa vocation de servante des pauvres comme un don de Dieu et à la réaliser avec sa grâce. Cet entretien avec Marie sera, aussi, pour Catherine un modèle dans la manière de se mettre en relation avec ses compagnes de communauté. Toute sa vie, Catherine aura ce souci de construire la fraternité évangélique avec tous, alliant une inlassable patience à une ferme autorité. Enfin, Marie conduit Catherine à s'abandonner sans réserve à la volonté du Père. Lorsque viendront les heures les plus difficiles, elle l'aidera à retrouver sa vigueur en orientant son regard vers « l'autel » et le Christ en Croix. Catherine manifesterà une constante remise d'elle-même entre les mains de Dieu, au point de rester sereine et confiante en des circonstances peu favorables qui ne tarderont pas à arriver. La Vierge le lui a laissé entendre : « *Vous serez tourmentée jusqu'à ce que vous l'ayez dit à celui qui est chargé de vous conduire* ». Catherine transmet le message. Son confesseur hausse les épaules. Le trône du roi Charles X est solide. Il vient de conquérir l'Algérie. Cette paysanne, solide à l'ouvrage, a tort de rêver ainsi.

- *Imagination ! dit-il. Détournez-vous-en.*

Et il ferme la grille du confessionnal. Or, huit jours plus tard, le 27 juillet, une nouvelle guerre civile éclate. Le roi de France, Charles X, est renversé, les églises sont profanées, les croix renversées, les communautés religieuses envahies et dévastées ; l'archevêque menacé. Catherine ne triomphe pas et reste discrète. Elle ne parle plus de rien. Le confesseur est soulagé. Elle en a fini avec ses visions.

Mais, quatre mois plus tard, **le 27 novembre**, la veille de l'Avent, durant la méditation de cinq heures et demie, Catherine est, à nouveau, saisie d'un « *grand désir de voir la Sainte Vierge* », un désir qui vient de plus loin. Notre Dame apparaît à droite, debout. C'est comme

« un tableau » dit Catherine : une icône, sur le modèle de l'Apocalypse : « Une femme revêtue de soleil, la lune sous les pieds ».

Les Fondateurs les invitent à contempler :.... (C.15b)

Marie, Espérance des petits

Catherine a les yeux éblouis par la beauté inexprimable de Marie, reflet de la Beauté de Dieu. Rayonnante de la lumière du Christ, Marie tient dans ses mains un petit globe doré surmonté d'une croix. Mère de tous les hommes, Marie ouvre le cœur de Catherine aux dimensions du monde et la fait communier à l'universalité de son cœur.

Marie, Mère de miséricorde... conduisant à son Fils ceux qui se confient en elle...

Puis, ses mains rayonnent en faisceau la lumière du Christ. Marie se présente comme la messagère de Dieu le Père, Celui qui « donne de bonnes choses à ses enfants » (cf. Lc 11,13). L'Amour n'est-il pas, dans nos vies, la face de la Lumière de Dieu ? Lorsqu'on reçoit la bonté rayonnante de Dieu, c'est la joie. Sa présence fait vivre. Avec Lui, nous sommes dans l'amour. Sans Lui, c'est la tristesse, les rayons ne brillent plus. Marie est là pour le rappeler chaque jour.

Marie, l'Immaculée... intimement unie à son Fils...

Au cours de cette merveilleuse vision, Catherine lit l'invocation : « O Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous ». C'est la perception de Marie comme l'Immaculée Conception. Le revers de la Médaille situe Marie tout orientée vers le Christ Rédempteur.

Il est intéressant de noter que Notre Dame reprend à son compte des symboles exprimés par les Fondateurs tels que « La lumière de Pentecôte » ou celui de « retourner la médaille ». Dans sa simplicité, la Médaille de l'Immaculée représente tout un apport dogmatique à vivre : mystère de la Rédemption, place et rôle de Marie dans l'Eglise, dogme de l'Immaculée Conception, etc. Ce « catéchisme condensé » s'adresse particulièrement aux petits, aux humbles, aux pauvres et les relance dans l'espérance.

Catherine transmet à son confesseur la demande de faire frapper une médaille à l'effigie de l'Immaculée qu'elle a vue rayonnante des dons de Dieu.

- *Illusion*, répond-il. *Si vous voulez honorer Notre Dame, imitez ses vertus et gardez-vous de l'imagination.*

Catherine se retire, apparemment calme (il l'a observé à travers les grilles du confessionnal). Il en est soulagé. Elle aussi. Elle a fait la commission. Elle va obéir maintenant au confesseur. Elle sait tout ramener à Dieu, son mouvement intérieur dépend totalement de la volonté de Dieu.

Mais voici qu'en décembre, la même apparition se renouvelle. C'est la troisième et dernière apparition de Notre Dame. C'est un adieu :

- *Vous ne me verrez plus, mais vous entendrez ma voix pendant vos oraisons.*

La Compagnie est missionnaire par nature (C.25).

Les apparitions du 27 novembre et de décembre ne suggèrent-elles pas à Catherine une perspective d'ouverture à l'Eglise, un appel pour l'évangélisation des peuples (cf. C.25b) ? Ne l'engagent-elles pas à devenir une servante, rayonnant la bonté de Dieu, s'efforçant avec ardeur de promouvoir une humanité juste et fraternelle (cf. C.24) ?

En guise de conclusion, ne peut-on dire qu'à travers ces trois apparitions, Marie a conforté Catherine dans des valeurs fondamentales qui unifient sa vie de Fille de la Charité : plénitude de la vie baptismale, vie fraternelle en vue de la mission, promotion plénière du pauvre, esprit évangélique d'une servante des pauvres ?

QUE SERA CETTE JEUNE SŒUR SI BIEN FORMÉE PAR LE « CIEL » ?

Le 30 janvier 1831, le temps du séminaire se termine. Que sera cette jeune Sœur façonnée en secret par le « Ciel » ? Une simple Fille de la Charité parmi d'autres, si discrète qu'on pourra lire sur ses notes écrites à la fin du séminaire : « *Forte, taille moyenne, sait lire et écrire pour elle, le caractère a paru bon, l'esprit et le jugement ne sont pas saillants, assez de moyens, pieuse, travaille à la perfection* ».

Excepté son rêve d'enfant, les apparitions sont limitées aux neuf premiers mois de son séminaire. Elle vivra le reste de sa vie dans la nuit de la foi, le cœur habité par l'amour de Notre Seigneur, de sa Mère et de saint Vincent.

A Fain, lorsque, dans sa spontanéité d'enfant, Catherine choisit Marie pour Mère, ce geste de foi est comme un événement fondateur dans sa relation avec le « Ciel ». Et, pour le jour de sa première Communion avec Notre Seigneur, fixé le 25 janvier 1818, nous pouvons relire cette coïncidence des dates à la lumière du songe où saint Vincent viendra à sa rencontre pour l'ouvrir à l'appel de Dieu dans les pauvres.

La veille de sa mort, Sœur Dufès demande à Catherine : « *N'avez-vous pas peur de mourir ?* ». Elle semble s'étonner : « *Pourquoi craindre d'aller voir Notre Seigneur, sa Mère et saint Vincent ?* ». Oui, voilà les trois amours qui ont animé toute la vie de Catherine, ils n'en sont qu'un seul.

A Reuilly, Catherine fait ce que font des milliers d'autres Filles de la Charité de par le monde, mais elle le fait avec une force d'âme extraordinaire, une humilité hors du commun, une manière de tout voir en Dieu, de tout assumer en Lui, de tout faire pour Lui. Ce ne sont pas les apparitions qui font la sainteté de Catherine mais toute sa vie traversée et animée par cet unique Amour.

(à suivre)

Chère sainte Catherine,

Nous te souhaitons un bon anniversaire,

Nous te remercions

Pour tes 200 ans de service :

tes 70 années passées sur la terre,

et surtout tes 130 années vécues au ciel

où tu continues, jour après jour, à nous aider !

Tes amis reconnaissants